

AUJOURD'HUI

Modernisation de la centrale thermique de Tracy

Hydro-Québec investira 300 millions \$ d'ici 10 ans pour convertir à la bi-énergie gaz/pétrole sa centrale thermique de Tracy. **B-3**

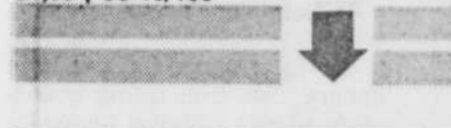
Bons résultats pour Groupe Promutuel

Septième plus important assureur de dommages au Québec avec 3,7 % du marché, Groupe Promutuel a réalisé un excédent net de 6,7 millions \$ en 1991. **B-6**

LES INDICES

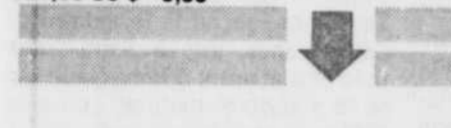
DOLLAR

84,08 ¢ US-10/100



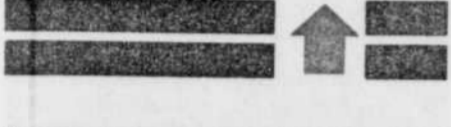
OR

337,90 US \$ -0,80



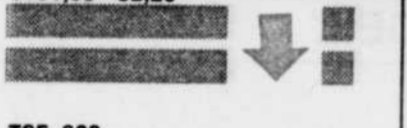
ARGENT

4,875 \$ Can + 0,16



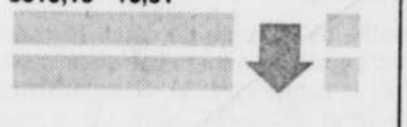
DOW JONES

3181,35 -32,20



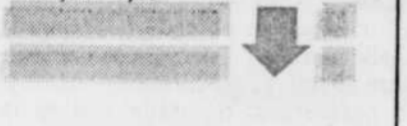
TSE 300

3318,10 -18,51



XXM

1727,04 -1,17



COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Vers une nouvelle baisse du taux d'escompte

Parce que le dollar canadien est relativement stable et qu'il n'y a pas vraiment de signes tangibles de reprise économique, la Banque du Canada n'a pas d'autre choix que de continuer à assouplir sa politique monétaire.

Ainsi, aujourd'hui, la banque centrale devrait donc réduire le taux d'escompte d'au moins quinze points de base pour le porter de 7,41 % à 7,26 %. Ce qui pourrait inciter les institutions financières à réduire leur taux préférentiel, note l'économiste Sylvie Riopel, chez Desjardins.

Il faudra donc surveiller la Banque de Montréal, dont le taux préférentiel est à 7,75 % alors qu'il est à 8 % chez ses concurrentes, et qui voudra certainement garder l'initiative comme elle n'a cessé de le faire ces derniers mois.

Le dollar canadien a tout juste cédé 10/100 à 84,08 ¢ US, à la fermeture du marché, à Toronto. Le dollar américain, lui, a progressé très légèrement face à l'ensemble des grandes monnaies, sauf contre le yen, sur un marché toujours calme, à New York. De son côté, l'or a cédé 80 cents à 337,90 \$ US l'once de Troyes.

Aujourd'hui, le marché américain pourrait reprendre une certaine vigueur avec la publication de l'indice des prix de gros et, demain, de l'indice des prix de détail pour mars. On prévoit une hausse de 0,2 % pour les prix de détail et de 0,3 % pour les prix de gros.

Le prix des métaux à Londres, en livre sterling par tonne métrique : cuivre 1264-65 et plomb 305-06; en dollar américain par tonne métrique : zinc 1264-66, aluminium 1329-30 et nickel 7410-15. À New York, pour livraison en mai, le prix du pétrole brut a gagné 39 ¢ US à 20,62 \$ US le baril.

LE SOLEIL

Le marché boursier est nerveux

QUÉBEC — Insensible jusqu'à présent aux fluctuations de la bourse de Tokyo, Wall Street commence à montrer des signes d'inquiétude. Depuis lundi, l'indice Dow Jones aura perdu plus de 130 points.

LE SOLEIL

Plusieurs analystes estiment que la bourse new-yorkaise pourrait continuer à perdre de la valeur sans pour autant subir un krach comparable à celui d'octobre 1987.

C'est l'avis de Jack Solomon, chez Bear Stearns : « Il y a eu une vague massive de ventes. Je ne crois pas que le marché soit devenu baissier. C'est plutôt le résultat de ce qui se passe à Tokyo et la crainte d'une reprise de l'inflation aux États-Unis. »

La crainte d'une reprise de l'inflation est alimentée par une vigueur inhabituelle des prix de

l'énergie, depuis quelques jours. Ainsi, le baril de brut se transige actuellement au-dessus des 20 \$ US le baril.

D'autres spécialistes, comme Ron Hill, chez Brown Brothers Harriman, anticipent une correction du marché boursier de 5 % : « A mon avis, c'est une réaction émotive à ce qui se passe au Japon. Quand on voit le premier exportateur mondial de capitaux baisser sans répit, on commence à s'inquiéter. »

Mais que se passe-t-il au Japon ? L'indice Nikkei de la bourse de Tokyo ne cesse de perdre de la valeur depuis deux ans. Il a clôturé hier à un niveau

L'indice Nikkei de Tokyo



Infographie, LE SOLEIL

plancher qu'il n'avait pas atteint depuis le 26 novembre 1986.

Cet indice Nikkei est composé de 225 titres et il est une abréviation de Nihon Keizai Shimbun, du nom d'un quotidien financier publié à Tokyo. C'est un doute sur la santé

du système bancaire nippon qui serait à l'origine de l'actuelle déroute du marché boursier japonais. En effet, plusieurs grandes banques japonaises seraient aux prises avec d'importantes créances douteuses, forçant la Banque du Japon à resserrer son contrôle sur elles.

Pour expliquer la débâcle du Nikkei, d'autres informations font état d'une spéculation poussée trop fort et trop loin sur le marché à terme.

Peu importe la raison : les investisseurs entretiennent un doute sur l'état de santé de la bourse de Tokyo qui, depuis le début de l'année, a perdu le quart de sa valeur. Et cette situation commence à avoir ses répercussions sur les grandes places boursières, autant en Amérique qu'en Europe.

Potager Côté investit 1,25 million \$ dans un nouveau centre de distribution

NEUVILLE — Le groupe Potager Côté vient d'investir 1 250 000 \$ dans un nouveau centre de distribution de 22 000 pieds carrés situé à Neuville, triplant ainsi l'espace que comptait l'ancien centre de distribution.

LE SOLEIL

Le nouvel édifice offre la possibilité de manutentionner quelque 10 000 tonnes de fruits et légumes annuellement et permet ainsi à Potager Côté de devenir un grossiste-importateur. En éliminant ainsi un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, l'entreprise sera en mesure d'offrir de meilleurs prix, une plus grande variété de produits et pourra s'attaquer avec encore plus de vigueur au marché de la restauration et des institutions, commentait M. Maurice Côté, le propriétaire de l'entreprise.

En même temps, l'entreprise a annoncé l'ouverture en juillet à Val-Bélair d'une quatrième fruiterie, un autre investissement de 250 000 \$. Évidemment, un seul magasin de plus ne justifie pas de tripler la dimension du centre de distribution. A ce sujet, M. Maurice Côté explique que l'entreprise était déjà à l'étroit et louait à Montréal des espaces d'entreposage de plusieurs milliers de pieds. S'ajoute à cela le fait que Potager Côté alimente plusieurs fruiteries indépendantes en plus du Club Price de Québec.

Dans le nouveau centre de distribution, le déchargement d'un camion remorque se fera



La famille Côté avait une bonne raison de fêter hier, alors que le groupe Potager Côté inaugurerait un nouveau centre de distribution à Neuville, un investissement de plus de 1 million \$. Les quatre membres de la famille Côté qui oeuvrent au sein de l'entreprise sont le fils Bernard, Lise et Maurice, la mère et le père, ainsi que l'autre fils, Normand.

en 20 minutes au lieu d'une heure comme auparavant. De plus, le nouvel édifice renferme une salle de préparation facilitant le contrôle de la qualité en même temps que la transformation, la préparation et l'emballage des produits.

Le nombre d'emplois au sein du groupe passera au cours des prochains mois de 135 à 175, soit 25 de plus au centre de distribution en plus de ceux créés par le nouveau magasin de Val-Bélair.

Prix et diversité

De la fin janvier à la fin de mars, une entreprise de re-

cherches et sondage a réalisé pour le compte de Potager Côté une étude sur la diversité et les prix entre cette entreprise et ses concurrents, soient Jardin mobile et les chaînes de supermarchés Steinberg, Métro et Provigo.

Evidemment, Potager Côté arrive au premier rang en récoltant, selon un système d'attribution assez complexe, 82,2 % au chapitre de la diversité autant des fruits et légumes de consommation courante que ceux de consommation moins courante ou des produits plus raffinés. Suivent dans l'ordre : Jardin mobile à 72,2 %, Steinberg à

68,9 %, Métro à 60 % et Provigo à 55,6 %.

Du côté des prix, l'étude indique que Jardin mobile vend ses fruits et légumes de consommation courante à un prix légèrement inférieur que Potager Côté, mais en y ajoutant l'ensemble des produits plus raffinés et de consommation moins courante, l'entreprise qui a commandé l'étude remonte au premier rang. Le classement est le suivant, toujours selon une méthode d'attribution de points assez longue à expliquer : Potager Côté, 105 points ; Jardin mobile, 92 points ; Steinberg, 81 points ; Métro, 74 points et Provigo, 44 points.

Dans la région de Québec

Hausse de 124 % des mises en chantier

Avec 721 unités en mars, les mises en chantier dans la région de Québec ont atteint un sommet depuis 1978, une hausse de 124 % comparativement à l'an dernier.

LE SOLEIL

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a rendu publique cette information, la popularité grandissante des condominiums à prix abordable explique la plus grande partie de cette spectaculaire hausse.

Elle note : « Orientés surtout vers les acheteurs d'une première maison, la mensualité de ces unités est souvent près de celle des logements locatifs, d'où un tel achalandage. Malgré ces prix abordables, la qualité

technique de la plupart de ces projets est jugée tout à fait acceptable. »

Autre chiffre surprenant : la construction de logements locatifs a augmenté de 110 % par rapport à l'an dernier. La SCHL dit craindre que cette offre de nouveaux logements n'aggrave la situation de l'innoculation dès l'automne.

Pour un second mois consécutif, la construction résidentielle dans la région de Montréal a été très faible en mars alors que seulement 582 logements ont été mis en chantier, soit 26 % de moins que les

790 unités enregistrées un an plus tôt.

Si le rythme d'activité de mars se maintenait jusqu'à la fin de l'année et en tenant compte de l'influence des saisons sur la construction, cela signifierait un niveau annuel de 9000 mises en chantier. À titre de comparaison, un peu moins de 18 000 logements ont été mis en chantier en 1991, soit le plus faible niveau d'activité depuis 1982, tandis qu'un niveau normal de construction se situe autour de 25 000.

Selon Jacques Pelletier, analyste principal de marché à la succursale de Montréal de la SCHL, « la faiblesse actuelle de la construction était prévisible, compte tenu du retardement de la construction à la fin de

l'année dernière et de l'état général de l'économie.

« Cependant, en raison de la bonne tenue du marché de la revente depuis le début de l'année, on peut s'attendre à un redressement de la construction au cours des mois à venir, alors que les constructeurs auront écoulé leur production excédentaire de la fin de 1991 et qu'ils mettront en chantier les unités du carnet de commande du printemps. »

Pour l'ensemble du Québec et au taux désaisonnalisé annuel, les mises en chantier sont passées de 18 000 à 26 000 unités. Et, pour l'ensemble du Canada, les mises en chantier sont à peu près demeurées stables à 159 000 unités en mars contre 160 000 en février.

REPÈRES

La Royale fait preuve de prudence

Pas de reprise de l'économie digne de mention avant le second semestre de l'année mais toute prédiction, à ce chapitre, se révélera non pertinente si le pays éclate.

La hausse des déficits budgétaires provinciaux présente un autre danger, notamment en Ontario, du fait qu'elle mettra encore plus de pression à la hausse sur les taux d'intérêt et ralentira la croissance économique, affirme la Banque Royale.

« Nous n'entrevoyons aucune croissance significative du produit national brut canadien avant la seconde moitié de l'année », écrit Edward Neufeld, vice-président aux affaires économiques.

« Tant que que la question constitutionnelle ne sera pas résolue, le Canada demeurera très vulnérable aux décisions soudaines et défavorables des investisseurs, autant au pays qu'à l'étranger. Leur confiance ne peut qu'être altérée par l'incertitude qui persiste sur l'unité politique et la stabilité du Canada, note M. Neufeld.

« Le maintien de l'unité du pays est une condition indispensable à la reprise économique ; le prix de la désunion sera très élevé pour tous les Canadiens. »

Une autre inquiétude est soulevée par la hausse des déficits budgétaires provinciaux, augmentation qui risque de contre-carrer les progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans la réduction de son propre déficit.

Le gouvernement fédéral prévoit réduire son déficit budgétaire à 27,5 milliards \$ au cours de l'année fiscale, contre 31,4 milliards \$ l'an dernier. Or, le déficit budgétaire ontarien pourrait atteindre 14 milliards \$.

Ces déficits pourraient maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé et ralentir une reprise économique déjà très faible.

Pour l'ensemble de l'année 1992, la Banque Royale prévoit que l'économie croîtra de 1,4 %, alors qu'elle a connu un déclin de l'ordre de 1,5 % l'an dernier. La reprise se fera réellement l'an prochain, avec un taux de croissance de 4,3 %.

Les prévisions de la banque sont relativement consistantes avec les projections du gouvernement fédéral. La Banque Royale avait d'ailleurs fait preuve de réalisme, il y a six mois, en prédisant une reprise lente et fragile au début de cette année.

Le taux d'inflation devrait par ailleurs demeurer faible, atteignant en moyenne 1,7 % en 1992 et 2,7 % en 1993. Le chômage demeurera toutefois au-dessus de 10 % tout au long de l'année.

La Banque Royale croit par ailleurs que les taux d'intérêt demeureront stables ou grimperont faiblement en autant que le dollar canadien ne prenne pas de la vigueur. La devise canadienne pourrait remonter jusqu'à 83 ¢ US d'ici la fin de l'année.

selon la Presse Canadienne



La caisse populaire Desjardins

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

3 ANS

9,95%*

PRÊT AUTO

à partir de

10,9%*

* Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 9 avril 1992. Taux d'intérêt sujets à changement.

Dominion Textile veut vendre sept usines canadiennes

MONTREAL (PC) — Dominion Textile souhaite se départir de ses sept usines canadiennes (dont six au Québec) et de ses quatre usines américaines de production de fils afin d'assainir sa situation financière.

Depuis trois mois, la firme Goldman, Sachs co., de New York, cherche à identifier des acheteurs potentiels et agit comme intermédiaire dans la transaction, a indiqué, hier, la directrice des communications chez Dominion Textile, Lise Charron.

Les dirigeants de Dominion Textile comptent être fixés d'ici la fin de l'été.

Quelque 1200 personnes travaillent dans les usines canadiennes situées à Drummondville, Montmagny, Saint-Georges-de-Beauce, Sherbrooke (2) et Montréal, au Québec et à Long Sault, en Ontario.

Aux États-Unis, on trouve 800 travailleurs dans les quatre usines sises en Caroline du Nord, soit trois à Landis et une à Burlington.

Dominion considère rentable ce groupe d'usines avec un volume annuel de ventes d'environ 275 millions \$ US.

« Il s'agit d'usines modernes pour la plupart », a déclaré Mme Charron.

Par cette transaction, Dominion espère réduire substantiellement sa dette qui est de l'ordre de 550 millions \$.

« L'entreprise ne peut se con-

tenter de générer des profits qui ne couvrent que l'intérêt sur la dette. Il faut réduire la dette pour prendre un nouvel envol », a expliqué la porte-parole.

Les fils produits dans les usines canadiennes et américaines de Dominion Textile sont vendus à des firmes spécialisées dans la fabrication de tissus et tricotés servant à la confection de vêtements, sous-vêtements, et aux secteurs de la bonneterie et de l'ameublement, notamment.

Si Dominion Textile arrive à vendre ses usines de production de fils, sa présence au Canada se limitera à ses trois usines québécoises situées à Magog (tissus industriels), à Drummondville (denim) et à Trois-Rivières (teinture).

En février dernier, Dominion Textile annonçait la fermeture de deux usines, une à Saint-Timothée et une autre à Long Sault qui se fera véritablement au cours de l'été.

Dominion Textile a déjà possédé une trentaine d'usines au Canada et compté quelque 12000 employés.

Maintenant présente en Asie, en Europe et aux États-Unis, elle y compte une trentaine d'usines et emploie 10 000 personnes.

« Revenu Canada, bonsoir... »



Il peut être difficile pour vous de nous téléphoner durant la journée. C'est pourquoi nous mettons aussi à votre disposition un service téléphonique en soirée, du 24 février au 30 avril, pour répondre à vos questions au sujet de l'impôt. Nous nous ferons un plaisir de vous servir, du lundi au jeudi, de 17 h à 21 h.

Nous vous offrons aussi, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, un service téléphonique automatisé, S.E.R.T.-Télé-impôt, qui vous donne des messages enregistrés sur certains sujets concernant l'impôt.

Vous trouverez les numéros de ces services téléphoniques à la fin de votre guide d'impôt.

On vous facilite les choses.



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Canada

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 3260 DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-FOY EN 14 DISTRICTS ÉLECTORAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 6 avril 1992, le Conseil a adopté le projet de règlement 3260 décrétant la division du territoire de la ville de Sainte-Foy en quatorze (14) districts électoraux.

Les limites territoriales des districts électoraux proposés s'établissent comme ci-après mentionné et selon le plan ci-joint, à savoir :



VILLE DE SAINTE-FOY DISTRICTS ELECTORAUX

DISTRICTS ELECTORAUX

- 1- Saint-Thomas-d'Acquin
- 2- Laval
- 3- Saint-Jean-Baptiste-De La Salle
- 4- Saint-Denis
- 5- Saint-Yves
- 6- Laurier
- 7- Sainte-Geneviève
- 8- Notre-Dame
- 9- Saint-Mathieu
- 10- Sainte-Ursule
- 11- Pointe-Sainte-Foy
- 12- Saint-Benoît
- 13- Champigny
- 14- Chauveau

DISTRICT ÉLECTORAL NO 14 CHAUVEAU

La route de l'Aéroport, la limite de la municipalité avec les municipalités de Québec et de l'Ancienne-Lorette, la route de l'Aéroport, le chemin de fer du Canadien Pacifique, la route Jean-Gauvin, le boulevard Wilfrid-Hamel et la limite de la municipalité avec les municipalités de Saint-Augustin-des-Desmaures et de Val-Bélair.

Le nombre des électeurs basé sur la liste électorale municipale officielle de 1989 est de 52 154, permettant une moyenne de 3 725 électeurs par district électoral.

Il s'est construit un nombre total de l'ordre de 2087 logements à Sainte-Foy entre 1989 et 1992.

Le tableau comparatif ci-après édicte les critères exigés à l'article 11 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, c. 57) :

DISTRICT ÉLECTORAL	NOM	NO D.E.	POPULATION ELECTORALE 1989	% DE VARIATION	NBRE DE LOGEMENTS 1989-1992	NBRE DE PERSONNES (logX1,4) (1989+ESTIME)	% DE VARIATION
1	Saint-Thomas-d'Acquin	1	3512	- 5,7%	11	15 (3527)	-10,35%
2	Laval	2	3518	- 5,56%	57	80 (3598)	- 8,54%
3	Saint-Jean-Baptiste-de La Salle	3	3567	- 4,24%	235	329 (3896)	- 0,97%
4	Saint-Denis	4	3934	+ 5,61%	60	84 (4018)	+ 2,14%
5	Saint-Yves	5	3422	- 8,13%	11	15 (3437)	-12,63%
6	Laurier	6	3618	- 2,87%	7	10 (3628)	- 7,78%
7	Sainte-Geneviève	7	4208	+12,97%	17	24 (4232)	+ 7,57%
8	Notre-Dame	8	3342	-10,28%	214	300 (3642)	- 7,42%
9	Saint-Mathieu	9	4011	+ 7,68%	255	357 (4368)	+11,03%
10	Sainte-Ursule	10	3542	- 4,9%	22	31 (3573)	- 9,18%
11	Pointe-Sainte-Foy	11	3669	- 1,5%	570	798 (4467)	+13,55%
12	Saint-Benoît	12	3904	+ 4,8%	169	237 (4141)	+ 5,26%
13	Champigny	13	3840	+ 2,68%	422	591 (4431)	+ 12,6%
14	Chauveau	14	4067	+ 9,18%	38	53 (4120)	+ 4,7%
TOTAL :			52 154		2087	2 924 (55 076)	
MOYENNE :			3 725			3 934	

Toute personne peut prendre connaissance dudit projet de règlement au bureau du greffier de la Ville situé à l'Édifice Place de Ville, ou à la section des Archives, 1000 route de l'Église, Sainte-Foy, à compter du 10 avril 1992 jusqu'au 24 avril 1992, de 9 h à 16 h30, durant les jours où les bureaux de la municipalité sont ouverts.

Tout électeur a droit, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit du 10 avril 1992 au 24 avril 1992 inclusivement, de faire connaître par écrit au greffier son opposition au projet de règlement en la faisant parvenir à l'attention du Greffier de la Ville, 1000 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4E1.

Le nombre d'oppositions requis pour que le Conseil tienne une assemblée publique aux fins d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement 3260 est de 355, conformément aux dispositions de l'article 18 de ladite loi.

FAIT ET DONNÉ À SAINTE-FOY, CE 7 AVRIL 1992

Le Greffier de la Ville
René Damphousse

EN UN CLIN D'OEIL

■ La Baie veut se débarrasser de 60 locaux

TORONTO — La grande famille de la vente de détail Hudson's Bay (La Baie) possède 60 locaux dont elle aimerait se débarrasser, a indiqué, hier, le président de la compagnie, M. George Kosich. Comme la plupart des détaillants, Hudson's Bay Co. a vu la récession et les emplettes au sud de la frontière rogner ses ventes et ses profits, a dit M. Kosich dans un discours prononcé devant les participants à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des quotidiens. La Baie, qui possède des magasins sous les bannières La Baie, Zellers et Fields, compte 463 points de vente au pays, et de ce nombre 60 que « nous préférons ne pas avoir », a-t-il dit. « Nous essaierons de nous retirer des emplacements qui ne sont pas profitables », M. Kosich n'a pas fourni plus de détails, mais un autre dirigeant de la compagnie a dit que La Baie ne se proposait pas pour le moment de fermer ou de vendre certains de ses magasins.

■ Bois d'oeuvre : l'industrie américaine opposée aux droits

WASHINGTON — L'industrie américaine du bois s'oppose aux droits compensateurs de 14,48 % imposé sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. C'est ce qu'indique un sondage paru dans l'édition du 3 avril de « Random Lengths », un bulletin hebdomadaire américain portant sur le marché nord-américain des produits de la forêt. Plus de 72 % des 2045 répondants, tous des Américains, ont favorisé l'élimination du droit compensateur. Ce sont les détaillants de bois qui se sont le plus opposés à ce droit. Seulement 9,1 % des 734 détaillants qui ont répondu au sondage ont réclamé leur maintien.

■ Trust Royal : baisse des taux sur les hypothèques d'un an

TORONTO — Le Trust Royal abaisse, à compter d'aujourd'hui, de 9,25 % à 8,95 % son taux sur les hypothèques d'un an. Le taux sur les hypothèques ouvertes d'un an est ramené de 10,25 à 10 %. L'entreprise offre également une hypothèque convertible de six mois à 8,875 %.

■ Acquisition de Groupe Kaufel

MONTREAL — Groupe Kaufel a officiellement signifié son intention d'acquérir la société Ring Electronics Ltd., une division de Ring Group of Companies, de Grande-Bretagne. Kaufel a précisé, hier, qu'elle procédera à cette transaction sans émission d'actions et à certaines conditions. Fabricant de systèmes d'éclairage de secours, Ring Electronics Ltd. affiche un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,2 million de livres sterling, soit de 2,5 millions \$.

■ SNC Lavalin décroche

un contrat au Venezuela

La société d'ingénierie SNC Lavalin International a décroché un contrat du gouvernement du Venezuela relativement pour la fourniture de services, de matériel et d'équipement au programme de filtration d'eau du Lac Maracaibo. Le Canada contribuera au financement du contrat pour 32 millions \$ approximativement, sous la forme d'un prêt. Ce contrat représente des emplois pour 800 personnes-années au Canada.

■ Reitmans réalise un bénéfice de 10 millions \$

MONTREAL — Reitmans (Canada) limitée a rapporté, hier, pour l'exercice terminé le 1er février 1992, un bénéfice de 10 260 000 \$ ou 1,10 \$ par action, comparativement à une perte de 29 647 000 \$ ou 3,18 \$ par action au terme de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, Reitmans a fermé 10 magasins et en a ouverts 10 autres. A la fin de l'exercice, la compagnie comptait 597 magasins au Canada. En ce qui concerne la filiale américaine Worths, Reitmans a indiqué que le tribunal des faillites des États-Unis avait approuvé un plan de restructuration, qui sera effectif le 14 avril 1992.

Hydro modernise sa centrale de Tracy

QUÉBEC — Hydro-Québec prévoit investir 300 millions \$ pendant les 10 prochaines années pour moderniser sa centrale thermique de Tracy, qui sera convertie à la bi-énergie pétrole/gaz naturel à partir de 1994.

LE SOLEIL

C'est ce qu'a décidé le conseil d'administration d'Hydro, le 1er avril dernier, à la suite d'un examen de la centrale qui durait depuis 1990. Après 28 années d'opération, cette centrale de 650 MW arrive au terme de sa vie utile et Hydro devait choisir entre un plan de réfection ou bien la construction d'une centrale neuve.

Cette dernière option aurait entraîné des coûts de 650 millions \$, indiquait René Boisvert, directeur de la production à la planification du réseau. « Nous avons donc estimé qu'il était dans notre intérêt de conserver notre bonne vieille centrale. »

Le programme de réfection s'étendra sur une période de 10 ans

et devrait prolonger la vie de la centrale jusqu'en 2016, indiquait-il. Celle-ci ne présente aucun risque dans l'immédiat, mais Hydro pouvait déjà appréhender certains problèmes techniques, notamment dans les alternateurs et les turbines à vapeur d'ici quelques années.

Dans l'immédiat, Hydro prévoit déboursier 28 millions \$ en travaux prioritaires de réfection d'ici trois ans, plus 8 millions \$ en études sur des éléments de la centrale qui exigent d'autres examens.

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, avait annoncé en décembre 1990 qu'Hydro devait convertir la centrale au gaz naturel le plus rapidement possible. La société d'É-

tat a mis un an de plus que prévu pour rendre sa décision et cette conversion ne se fera pas avant 1994, souligne M. Boisvert.

« C'est plus complexe qu'on peut l'imaginer. Nous aurions pu le faire en catastrophe, mais si on veut obtenir le meilleur rendement énergétique il faut prendre le temps de faire les études nécessaires. »

Le conseil d'administration a donc accepté de consacrer 2,2 millions \$ en avant-projet et en études sur la conversion. Deux brûleurs devraient être convertis en 1994 et les deux autres en 1995.

Hydro exclut toujours l'achat ferme de gaz naturel. Tracy conserve la vocation qui limite son fonctionnement aux périodes de pointe ou de manque d'eau, précise M. Boisvert. La centrale consommera du pétrole pendant les quatre mois d'hiver, et du gaz naturel les huit autres mois. Ce rythme lui permettra d'acheter le gaz naturel sur le marché « spot », et lui évitera de payer un tarif élevé l'hiver quand le gaz naturel connaît sa propre période de pointe. Selon les prévisions actuelles, le gaz naturel constituera alors les trois-quarts de la consommation de la centrale thermique.

Pour assurer la survie de Canadien

MONTREAL (PC) — Pour survivre, Canadien International

doit s'associer à American Airlines, au lieu de fusionner avec Air Canada.

« Avec 80 et 100 avions, les deux transporteurs canadiens ne peuvent pas subir la concurrence de supertransporteurs qui possèdent plus de 500 avions », a-t-il dit.

L'indice d'offres d'emplois plonge

OTTAWA (PC) — L'indice d'offres d'emplois a effectué un autre plongeon en mars alors que les perspectives de travail demeuraient sombres, a annoncé, hier, Statistique Canada.

L'indice, considéré comme un des principaux indicateurs des besoins futurs de main-d'œuvre, a baissé à 62 le mois dernier.

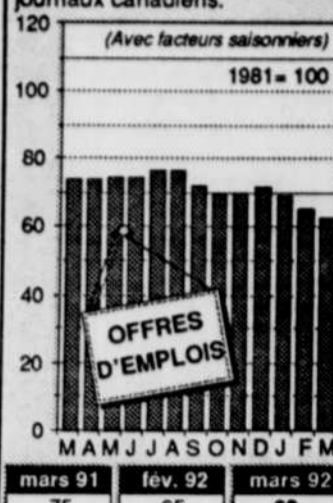
Il est déterminé à partir du nombre d'offres d'emplois dans les journaux d'une vingtaine de régions métropolitaines. L'indice ayant 1981 comme base 100, avait atteint un sommet de 157 en février 1989. Depuis ce temps, il glisse de façon presque constante.

En mars 1992, il a fléchi de 10 % en Ontario, de 9 % en Colombie-Britannique et de 3 % dans les provinces de l'Atlantique. Il est demeuré inchangé au Québec et a progressé de 7 % dans les Prairies.

L'indice a baissé dans toutes les régions par rapport à un

Indice des offres d'emplois

Variations du nombre d'offres d'emplois publiées dans les journaux canadiens.



Source: Statistique Canada PC/LE SOLEIL

an. L'Ontario et les provinces de l'Atlantique ont connu la plus forte chute avec 24 %. Il a perdu 16 % en Colombie-Britannique, 13 % dans les Prairies et 4 % au Québec.

Demain, sur quelles épaules reposera votre entreprise?



Pourquoi pas sur celles de nos étudiants et étudiantes!

En tant qu'employeur, vous jouez un rôle de premier plan dans la formation de la main-d'œuvre de demain. Au Placement étudiant du Québec, nous sommes là pour vous épauler.

Faites-nous connaître vos besoins en matière de personnel étudiant. Grâce à la présélection, nous sommes en mesure de vous proposer rapidement les candidatures qui répondront le mieux à vos exigences.

Communiquez avec nous. Nous vous présenterons une relève aux épaules solides.

Québec: (418) 528-9442
St-Georges: (418) 228-0016

Montmagny: (418) 248-3331
Extérieur sans frais: 1 800 463-2355

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

En collaboration avec
BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Entrepreneur général demande une (e) CONTREMAÎTRE(SSE) pour travaux commerciaux et industriels pour Québec et les environs. Expérience minimale requise de 5 ans. Faire parvenir c.v. à: **Dépt 7955 - Le Soleil 390, rue Saint-Vallier Est Québec (Québec) G1K7J6**

COMPTABLE, C.A. ou C.G.A. Expérience requise. Connaissance en informatique sur système Thoroughbred. Personne débrouillard et autonome. Salaire à discuter. Faire parvenir C.V. au: **Dépt 7952 - Le Soleil 390, rue Saint-Vallier Est Québec, QC G1K7J6**

SECRÉTAIRE MÉDICAL(E) Expérience requise. Connaissance du logiciel "CADUCEUS". Personne débrouillard et autonome. Salaire à discuter. Faire parvenir c.v. au: **Dépt 7951 - Le Soleil 390, rue Saint-Vallier Est Québec (Québec) G1K7J6**

Libre-échange : litige dans certains dossiers

MONTREAL (PC) — Les négociations sur le libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique se sont poursuivies hier à Montréal mais elles ne semblent pas avoir conduit à un débloccage dans certains dossiers litigieux, comme le textile et l'automobile.

« Les négociations sont difficiles à propos de ces industries sensibles », a convenu le ministre canadien du Commerce extérieur, Michael Wilson, lors d'une rencontre de presse hier après-midi à Montréal tenue avec ses homologues américain, Carla Hills, et mexicain, Jaime Serra Puche.

Même si aucun échéancier précis n'a été fixé pour conclure ces négociations, Mme Hills croit qu'il est possible de parvenir à un accord trilatéral avant les élections présidentielles américaines, prévues pour novembre prochain.

Le ministre Wilson a réitéré qu'il faudra un accord global sur tous les sujets pour qu'il ait entente. « Rien n'est conclu avant que tout ne soit conclu », a-t-il dit.

L'un des problèmes est celui des règles d'origine. Pour que les vêtements soient exportés sans frais de douane, les Américains réclament que les fils et tissus utilisés soient fabriqués en Amérique du Nord. Or, les entreprises canadiennes importent beaucoup de fibres de l'extérieur du continent afin de se démarquer de leurs concurrents américains. Une règle d'origine rigide dans ce domaine pénaliserait donc les manufacturiers canadiens.

De plus, puisque le vêtement est une industrie exigeant beaucoup de main-d'œuvre, les travailleuses d'ici craignent que la confection soit transférée vers le Mexique où les salaires payés sont nettement plus bas.

Un porte-parole syndical exhibait d'ailleurs ce qu'il prétendait être un relevé salarial d'une tra-

vailleuses mexicaine révélant qu'elle ne gagne que l'équivalent de 23 \$ par semaine. Ici, les travailleuses du vêtement sont payées en moyenne 9,75 \$ l'heure.

Le ministre Wilson a souligné que les frais de main-d'œuvre ne sont qu'une composante parmi d'autres des coûts de fabrication. Il y a aussi les méthodes de production, de gestion, la qualification de la main-d'œuvre, les coûts de transport, etc.

A propos des règles d'origine, Mme Hills a répété que, dans le textile, l'objectif américain est d'avoir une règle régionale incluant le Mexique. « Le Canada importe 80 % de ses fils, dit-elle, et il pourra ainsi en importer à moindre coût du Mexique. »

Néanmoins, toujours à propos des règles d'origine, M. Wilson a affirmé que des « progrès » avaient été faits au cours de cette cinquième réunion ministérielle. Il y a en outre également sur d'autres sujets comme l'abaissement des tarifs douaniers, et les clauses de sauvegardes.

Les négociations se sont d'ailleurs poursuivies hier après la conférence de presse. Les pourparlers à huis-clos continueront au cours des prochaines semaines entre les hauts fonctionnaires des trois pays.

Par ailleurs, le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, s'est plaint du peu d'informations qui filtrent sur le contenu de ces négociations trilatérales. « Nous sommes encore moins informés que lors des négociations sur le libre-échange avec les Américains. »

Le look Dulux

Peintures d'intérieur

18⁹⁹\$ 2510 Super latex Blanc pour plafonds Format 3,65 litres	26⁹⁹\$ 2400 Super latex fini semi-brillant Blanc et base blanche*	25⁹⁹\$ 2100 Super latex fini velours Blanc et base blanche*	26⁹⁹\$ 1300 Super latex fini perlé Blanc et base blanche*	23⁹⁹\$ 2330 Super latex apprêt de scellement Couche de fond * Super adhésif * Puissant pouvoir cachant
29⁹⁹\$ 3670 Super alkyde fini velours Blanc et base blanche*	27⁹⁹\$ 3440 Super alkyde fini perlé Blanc et base blanche*	27⁹⁹\$ 400 Super alkyde fini semi-brillant Blanc et base blanche*	25⁹⁹\$ 1628 Super alkyde apprêt couche de fond	

* Certains contenants peuvent avoir moins de 3,785 litres pour permettre d'ajouter le colorant. Taxes en sus. Cette offre se termine le 4 juillet 1992

ICI Peintures Leader Mondial **Dulux** donne vie à votre maison

- Quinc. DGR Inc.**
16, Saint-Joseph,
Levis G6V 1A6
(418) 837-2441
 - Paquet & Jean Enr.**
106, côte du Passage,
Levis G6V 5S9
(418) 837-5291
 - Ed Morency Ltée**
284, Durocher,
Québec G1K 4W8
(418) 522-5247
 - Accessoires d'auto Nordiques Inc.**
613, 1re Avenue,
Québec G1L 3J6
(418) 525-4811
 - Le Castor Bricoleur**
299, de Bourgogne,
Sainte-Foy G1W 4S6
(418) 658-8811
 - Store Nouveau Décor**
140, route du Pont,
Saint-Nicolas G0S 2Z0
(418) 831-2711
 - C.C. Chabot**
501, Principale, Saint-Patrice-de-Beauvoisin,
cité Lotbinière G0S 1S0
(418) 596-2100
 - Jean Denis Roy Ltée**
2224, route de la Rivière-Sud,
Saint-Romuald G0W 2R8
(418) 839-0024
 - Magasins Paré Enr.**
104, de l'Église,
Deschambault G0A 1S0
(418) 839-3311
 - Centre Bricolage-à-tout**
1610, boul. Talbot,
Stoneham G0A 4P0
(418) 848-3311
 - Décor Maxi**
1340, boul. Pie-XI Nord, Val-Beilair
G3J 1G5
(418) 847-2775
 - Quinc. St-Camille Inc.**
137, Principale,
Saint-Camille G0R 2S0
(418) 595-2231
- BEAUCÉ**
- A. Champagne**
477, Principale,
Saint-Honoré G0M 1V0
(418) 485-6459
 - Meubles R. Breton Inc.**
675, du Palais,
Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0
(418) 397-5477
 - Pigeon Décor Inc.**
620, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
G6E 1R2
(418) 387-2110
 - Quinc. Quirion & Fils Enr.**
2507, 25e Avenue,
Saint-Prospier G0Y 1Y0
(418) 594-5555
- CÔTE-NORD**
- La Cie Industrielle de Hauterive**
2005, boul. LaFèche, Baie-Comeau
G5C 1E2
(418) 589-2035
 - Côté Décoration Enr.**
225, Lasalle,
Baie-Comeau G4Z 1S7
(418) 296-5354
 - Ferr. Sept-Îles**
368, Brochu,
Sept-Îles G4R 2W7
(418) 952-3668
- GASPÉSIE**
- Nadeau Matériaux de construction Inc.**
21, rue Bonfils,
Anse-à-Beaufils G0C 2L0
(418) 782-2216
 - Nadeau Matériaux de construction Inc.**
362, Route 132,
Newport G0C 2A0
(418) 777-2100
- Maurice Goupil Ltée**
379, Chandler Ouest,
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2681
 - Matériaux 3C Ltée**
136, du Parc,
Grande-Rivière G0C 1V0
(418) 385-2211
 - Quincellerie Charlea Kidd**
136, av. de la Gare,
La Pocatière G0R 1Z0
(418) 856-1251
 - Matériaux MD Enr.**
99, boul. Dion,
Matane G4W 3L8
(418) 562-2122
 - J.A. Cormier**
299, av. Cyr, New Richmond Station,
cité Bonaventure G0J 1V0
(418) 392-5053
 - Mat. J.B. St-Pierre Inc.**
106, Sainte-Anne,
Pointe-au-Père G5L 7E1
(418) 722-4646
 - Quinc. Centrale Enr.**
246, Lafontaine,
Rivière-du-Loup G0R 3A7
(418) 862-8291
 - Centre de réno. Maurice Jalbert Enr.**
656, route de la Rivière-Sud,
Saint-Pamphile G0R 3X0
(418) 356-3352
 - Dumas & Frère Enr.**
149, av. Principale,
Saint-René-de-Matane, G0J 3E0
(418) 224-3725
 - Enr. Claude Charron**
4, rue Principale,
Trinité-des-Monts G0K 1B0
(418) 779-2211
 - Campbell Bros**
Grande-Cascapédia,
cité Bonaventure G0C 1T0
(418) 392-5858
 - C.A. Norton**
2, rue de l'Église-Nouvelle,
cité Bonaventure G0C 2E0
(418) 794-2868
 - Quinc. Luce Inc.**
Route 132, C.P. 635,
Pabosmills G0C 1K0
(418) 689-3270
 - Mercerie L. Tremblay Enr.**
3, boul. Raubert Est,
Sayabec G0J 3K0
(418) 536-5995
- LES ESCUMAINS / SAINT-SIMÉON**
- Rénovations JMBR Inc.**
37, Route 138,
Les Escumains G0T 1K0
(418) 233-3411
 - J.A. Guérin & Fils Inc.**
368, Saint-Laurent,
Saint-Siméon G0T 1X0
(418) 638-2291
- ÎLES-DE-LA-MADELEINE**
- Décor Flea Inc.**
C.P. 956, Cap-aux-Meules,
Îles de la Madeleine G0B 1B0
(418) 986-3580
- RIMOUSKI**
- Maxime Rioux**
Esprit-Saint,
cité Rimouski G0K 1A0
(418) 779-2020
 - Mat. J.B. St-Pierre Inc.**
78, Léonidas,
Rimouski G5L 7C7
(418) 724-2666
 - Épicerie C. Berger**
Rue Principale,
Saint-Siméon G0T 1X0
(418) 869-2922
 - Épicerie J.C. Côté**
C.P. 89, Saint-Vallier-de-Rimouski
G0L 4E0
(418) 736-4863

CSMA CANADIAN ASSOCIATION FOR COMPOSITE STRUCTURES AND MATERIALS
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES STRUCTURES ET MATÉRIAUX COMPOSITES

L'Association canadienne pour les structures et matériaux composites en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec vous invite à une conférence sur

LA CERTIFICATION DES MATÉRIAUX COMPOSITES DANS LES DOMAINES DES STRUCTURES, DU TRANSPORT, DE L'AÉRONAUTIQUE ET DES ARTICLES DE LOISIR

le lundi 11 mai 1992
Holiday Inn Crowne Plaza - Centre Ville, Montréal

Frais: 107.00 \$ (membres); 133.75 \$ (non-membres)
Inscription: (514) 848-8746 avant le 21 avril 1992

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES
GARDIENNAGE DE L'ÉDIFICE LOUIS-JUCHEREAU
(SOUMISSION 40-130-92)

SCIENCE D'ENTRÉES CHARRIÈRES
(SOUMISSION 40-003-92)

La Ville de Beauport demande des soumissions pour le gardiennage au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, édifice Louis-Juchereau, (soumission 40-130-92) et sciage d'entrées charrières, (soumission 40-003-92). Les documents de soumissions sont disponibles à la Division de l'approvisionnement au 415, boul. Raymond, Beauport. Les bordereaux de soumissions seront retournés en deux (2) copies, dans l'enveloppe fournie à cet effet et portant les inscriptions requises. Celles-ci seront reçues au bureau de la greffière de la Ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 16 heures, le 21 avril 1992. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, à 16 heures, dans une salle située à l'Hôtel-de-Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, en présence des intéressés.

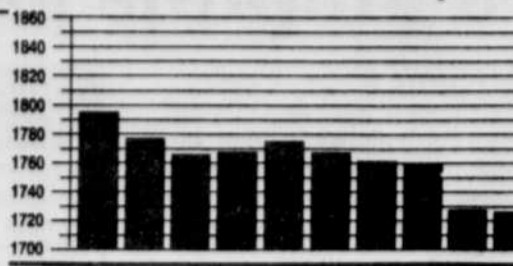
La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et rejettera toute soumission non conforme.

Fait à Beauport, ce neuvième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-douze.

La greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1727,04, en baisse de 1,17. Volume des transactions : 6,6 millions d'actions. Titres en hausse : 52. Titres en baisse : 210. Titres inchangés : 116

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various stock indices and individual stock prices.

Indice des valeurs industrielles : 3318,10, en baisse de 18,51. Volume des transactions : 27,4 millions d'actions. Titres en hausse : 152. Titres en baisse : 443. Titres inchangés : 263.

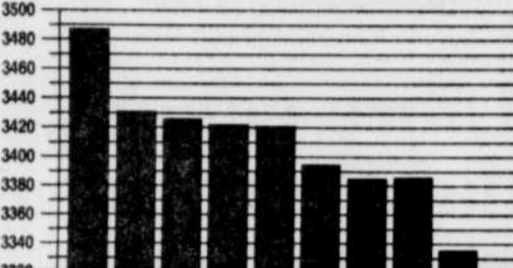
Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Indice des valeurs industrielles : 1727,04, en baisse de 1,17. Volume des transactions : 6,6 millions d'actions. Titres en hausse : 52. Titres en baisse : 210. Titres inchangés : 116

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3318,10, en baisse de 18,51. Volume des transactions : 27,4 millions d'actions. Titres en hausse : 152. Titres en baisse : 443. Titres inchangés : 263.

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

LES OPTIONS NEGOCIÉES

Table of negotiable options, including various stock options and their prices.

LES OBLIGATIONS

Table of negotiable obligations, including various bonds and their prices.

LES TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities, including various stocks and their prices.

LES OBLIGATIONS

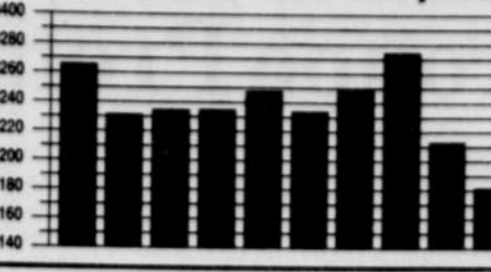
Table of negotiable obligations, including various bonds and their prices.

LES TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities, including various stocks and their prices.

NEW YORK

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3181,35, en baisse de 32,20. Volume des transactions : 205 millions d'actions. Titres en hausse : 412. Titres en baisse : 1394. Titres inchangés : 417

Table of stock market data including indices like A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z and various individual stock prices.

Table of stock market data for various companies and indices, including sections for 'à D & G', 'à H & L', and 'à M & O'.

Table of stock market data for various companies and indices, including sections for 'à P & S', 'à T & Z', and 'à A & B'.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data including fund names, assets, and performance metrics.

LES CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — La valeur des contrats à terme de céréales était généralement à la baisse, hier, sur le marché des matières premières de Winnipeg.

Le seigle était en baisse de 2,50 \$. Mail clôturait à 103,00 \$.

Des 73 160 tonnes vendues, il y avait 11 200 tonnes de blé, 28 443 tonnes de canola, 180 tonnes de seigle, 17 920 tonnes d'orge, 220 tonnes d'orge de l'ouest, 6300 tonnes d'avoine, 8800 tonnes de blé.

CHICAGO (PC) — Les prix à terme du blé ont légèrement augmenté, hier, à la clôture, sur le marché des matières premières de Chicago.

Les livraisons de blé en mal ont progressé de 2 c à 3,65 c le bushel; les ventes de maïs pour mal ont perdu 1 c à 2,53 c le bushel; le prix des livraisons d'avoine en mal ont perdu 2 c à 1,36 c le bushel; et le soja, livraisons de mal, était en baisse de 3/4 c à 5,65 c le bushel.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of US stock market data including indices like S&P 500, Dow Jones, and various individual stock prices.

Large advertisement for Speedy tires featuring a car, a tire, and a person. Text includes 'Les freins à disque à 99,95 \$ et un fait que vous ne pouvez pas ignorer', 'On se passe le mot, y a de quoi!', and 'C'est pas d'hier qu'on en a pour son argent chez Speedy, tout le monde vous le dira.' Includes contact information for Wilfrid-Hamel Québec and 2400, boul. Saint-Aimé, Québec.

Septième plus important assureur de dommages au Québec

Excédent net de 6,7 millions \$ pour Groupe Promutuel

VILLE DE
LÉVIS

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE
PROLONGEMENT DES GOELANDS, DES FAUCONS ET DES FAISANS
PROJET: 92-00-40

Des soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la ville de Lévis 225, côte du Passage, Lévis, jusqu'à 15h00 jeudi le 23 avril 1992, pour des travaux d'environ 50 m.lin. d'aqueduc et d'égouts, la pose d'environ 3720 t.m. de pierre concassée 0-19 mm, 1360 m.lin. de bordure, 1470 t.m. de béton bitumineux.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Lévis, 225, côte du Passage, Lévis, G6V 5T4, à 15h05 en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis préparés par Robert Pouliot, ingénieur, directeur des services techniques, au secrétariat de la trésorerie au 2ième étage à l'hôtel de ville, à l'adresse ci-haut mentionnée, moyennant un dépôt en argent ou chèque visé de \$55.00 non remboursable, T.P.S. incluse.

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Lévis, le 09 avril 1992

Me Sylvie Dionne, avocate, o.m.a.
Greffière

QUÉBEC — Septième plus important assureur de dommages au Québec avec 3,7 % du marché, le volume-primés du Groupe Promutuel a atteint 142 millions \$ en 1991, une hausse de 11 % par rapport à l'an dernier. Les indemnités aux assurés se sont élevées à 86 millions \$ et, enfin, l'excédent net s'est chiffré à 6,7 millions \$.

LE SOLEIL

Ces résultats seront rendus publics aujourd'hui par le Groupe Promutuel, à l'occasion de son assemblée générale annuelle à Montréal.

Toujours en 1991, l'avoire des membres a augmenté de 6,3 % en franchissant le cap des 100 millions \$ et représente presque la moitié de l'actif évalué à 237 millions \$, actif en hausse de 9,2 % par rapport à 1990.

Enfin, notons que, pour la deuxième année consécutive, les performances du Groupe Promutuel lui ont valu la cote maximale AAA décernée par Stone & Cox dans l'édition 1992 du *General Insurance Register*. Cette cote atteste de sa solidité financière.

Le Groupe Promutuel, ce sont 39 sociétés mutuelles d'assurances oeuvrant en milieu rural et dans les petites villes. Elles assurent 287 000 Québécois qui ont souscrit pour 136 millions \$ en assurances générales, l'an dernier, et 6 millions \$ en assurance-vie. Les tiers des primes souscrites en assurances générales couvre des exploitations agricoles (bâtiment, outillage et cheptel), un autre tiers couvre des résidences familiales et, enfin, le dernier tiers couvre des automobiles.

À titre d'information, notons que la tornade de Maskinongé, l'été dernier, a coûté 1 million \$ à la Mauricienne, une des sociétés membre du Groupe Promutuel.

C'est en 1852, à Hutington, dans la région de Montréal, que quelques agriculteurs se regroupaient et s'engageaient à s'aider financièrement entre eux pour assurer leur sécurité face aux pertes subies lors de sinistres causés par le feu, la foudre ou le vent. La première mutuelle d'incendie du Québec voyait le jour et devait être à l'origine d'un mouvement qui s'étendra à la grandeur de la province.

Le mouvement comptera jusqu'à 275 sociétés locales au début des années 1970 avant de procéder à une restructuration et à une consolidation. Aujourd'hui on compte 39 sociétés mutuelles regroupées autour d'une fédération, Groupe Promutuel, dont le siège social est à Sillery.

Steinberg :
le syndicat
veut garder
Gaucher

MONTREAL — Après avoir fait des pieds et des mains pour empêcher Michel Gaucher d'acheter Steinberg en 1989, les syndiqués souhaitent maintenant qu'il puisse garder la chaîne de magasins.

LE SOLEIL

« Après tous les efforts qu'on a faits pour s'entendre, ça cause un choc d'apprendre qu'on pourrait être obligés de recommencer avec un autre propriétaire », a expliqué hier M. François Lauzon, président du local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), qui représente les employés des 100 supermarchés Steinberg.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Lauzon a soutenu que Michel Gaucher est aujourd'hui un bon employeur, qui respecte ses engagements envers le syndicat. La chaîne compte 1000 employés de moins qu'il y a trois ans, mais les relations de travail ont été normalisées et les syndiqués ont obtenu un contrat de travail satisfaisant, a expliqué le président du syndicat.

En 1989, les syndiqués avaient combattu vigoureusement l'acquisition de Steinberg par l'homme d'affaires Michel Gaucher. Ils étaient allés jusqu'à appuyer l'offre d'achat concurrente OxdonLoblaws en échange de la promesse du maintien de leurs emplois.

Aujourd'hui, M. Lauzon estime inutile de clamer « on vous l'avait bien dit » devant ce qui a tout l'air d'être un échec cuisant de la transaction concoctée par la Caisse de dépôt et M. Gaucher.

Le président du syndicat croit toutefois que le problème n'est pas M. Gaucher, mais la dette énorme qu'il a dû contracter pour acheter Steinberg.

La compagnie a perdu 12 millions \$ pour les six premiers mois de son exercice et doit commencer en octobre à payer des intérêts de 15 % sur une créance de 90 millions \$ consentie par la Caisse de dépôt.

Confrontés à la possibilité d'un autre changement de propriétaires, les syndiqués n'auraient pas d'objections à voir revenir Loblaws. « Le syndicat souhaite un acheteur capable de maintenir les emplois, comme Loblaws s'était engagée à le faire », a dit M. Lauzon.

La vente de Steinberg pourrait donner le signal d'une rationalisation sans précédent dans le secteur de l'alimentation québécois qui, selon la plupart des observateurs, compte un joueur de trop.

Le président d'Alimentation Couche-Tard, M. Alain Bouchard, estimait récemment que le Québec compte 1 magasin d'alimentation pour 624 habitants, comparativement à 1 magasin pour 1264 personnes en Ontario.

Les syndiqués de Steinberg, pour leur part, ne s'inquiètent pas trop de cette éventuelle rationalisation. « Tout le monde dans l'industrie s'entend pour dire que Steinberg possède les meilleurs sites », note le président du local 500, qui ajoute qu'en cas de fusion de Steinberg avec Provigo ou Métro-Richelieu, les chances sont que les magasins Steinberg soient moins touchés.

JEEP & EAGLE



LE MEILLEUR DE DEUX MONDES

La robustesse légendaire de Jeep.



Jeep Cherokee

1 500 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

- Plus des allocations de reprise exceptionnelles
- Système 4RM convertible à la volée
- Moteur de 4 L, 190 HP en option
- Freins antibloque aux 4 roues en option



Jeep YJ

500 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

- Moteur le plus puissant de sa catégorie
- Système 4 RM convertible à la volée
- Passe partout avec un plaisir fou



Jeep Comanche

500 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

- La bête de somme de Jeep
- Offert avec caisse longue ou courte
- Moteur de 4 L, 190 HP en option

La performance électrisante de Eagle.



Eagle Talon

750 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

- Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Moteur 16 soupapes, double arbre à cames en tête, turbo avec échangeur thermique en option



Eagle 2000 GTX

1 000 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

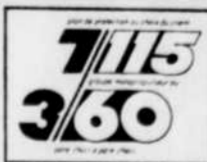
- Rouffière haute technologie
- Transmission intégrale et freins antibloque en option pour une traction et une tenue de route améliorées



Berline Eagle Summit

1 000 \$ de remise ou taux de crédit du fabricant

- Berline 4 portes d'inspiration internationale
- Moteur 1,5 L, 12 soupapes
- 5 places
- Ces offres s'appliquent également à la Eagle Vista

Renseignez-vous sur
les Programmes de location Clé d'or
d'un pare-chocs à l'autre!Maisonnette Automobiles Inc.
Québec 529-8135
Autos Laurier Inc.
Ste-Foy 681-4631Autos A. Gosselin Inc.
St-Nicolas 831-2050L'Avantage
Jeep et Eagle

C'est le meilleur temps de faire une bonne affaire!

*Les taux de crédit du fabricant sont offerts à la place des remises. Les remises sont une offre de durée limitée, en vigueur à partir du 1^{er} avril 1992 et jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises seulement. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Ces offres annulent et remplacent toute autre précédente et ne peuvent être combinées à aucune autre. Transport, immatriculation, taxes, assurance et autres frais en sus. Voir un concessionnaire pour les détails.

Centraide: la misère augmente plus rapidement que les dons

QUÉBEC — La liste des gens qui ont faim et froid augmente plus rapidement que les secours. En effet, malgré une augmentation de plus de 11 % des dons, Centraide-Québec ne répond qu'à 50 % des demandes d'aide des organismes chargés de soulager la misère humaine.

LE SOLEIL

Lors de sa dernière campagne de souscription, Centraide a recueilli plus de 4 millions \$ mais aurait eu besoin du double. « Nous allons au plus pressant », dit le président de l'organisme, M. Raymond-E. Lavoie.

Centraide-Québec rendait public mardi un document qui, sans être un rapport de données statistiques, donne quand même un portrait bouleversant de l'étendue du phénomène de la pauvreté dans la grande région de Québec, tel que perçu par les intervenants communautaires consultés par Centraide.

L'image de la pauvreté, lit-on dans le document, n'est plus celle

de la femme monoparentale, du traditionnel « clochard » ou du jeune décrocheur sans emploi. Mais elle est de plus en plus le fait de gens et de familles entières touchés par la récession et le chômage.

La réalité est telle que les organismes communautaires ont l'impression de jouer aux pompiers, les ressources étant insuffisantes. De plus en plus de gens qui,

avant, étaient en mesure de se débrouiller financièrement doivent maintenant faire appel aux organismes de dépannage pour satisfaire leurs besoins essentiels : manger, se vêtir et se chauffer. En 1991, Moisson-Québec a distribué plus de trois millions de livres de nourriture par rapport à 1,8 million l'année précédente.

La responsabilité de l'État

Tout en reconnaissant que le contexte économique difficile est en grande partie responsable de cette augmentation fulgurante de la pauvreté, M. Lavoie refuse toutefois de blâmer l'État québécois. Il fait remarquer que Centraide

n'est pas un organisme de pression et qu'il est apolitique. Cependant, dit-il, nous avons bien l'intention de continuer à crier que non seulement la pauvreté existe mais que l'ampleur qu'elle prend à de quoi inquiéter.

M. Lavoie a également voulu livrer un message aux démunis en leur disant qu'ils ne sont pas seuls. Dans la région, plus de 10,000 bénévoles et 135 organismes sont là pour les aider. Il espère, que malgré le contexte économique difficile, la population continuera d'appuyer Centraide.

Le territoire de Centraide est

composé de sept sous-régions englobant dix-sept municipalités régionales de comté. Pour tout, la pauvreté est bien présente. Cette pauvreté touche même des villes et des municipalités que l'on croyait à l'abri, notamment Sainte-Foy et Cap-Rouge.

M. Hector Ouellet, président du comité de développement social de Centraide qui a été chargé de la consultation auprès des groupes communautaires et d'autres organismes du milieu, voit une autre réalité, celle du mal de vivre de plus en plus répandu des familles. « Ce qui nous semblait autrefois aller de soi, c'est-à-dire élever des enfants, est devenu un véritable

défi. »

Si la pauvreté est surtout visible par ses aspects matériels, elle se traduit aussi sous d'autres formes beaucoup plus complexes : la violence, le désespoir, les toxicomanies, la maladie mentale ou physique. Il faut ajouter à cela, précise M. Ouellet, la pauvreté culturelle, la sous-scolarisation et l'isolement.


Dans le Québec-métro, la prévention et l'éducation sont au coeur des actions à mettre de l'avant et sur la Rive-Sud, avec le boom démographique que connaît cette région, c'est la famille qui vient au premier rang.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
12762823
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de **3 000 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

Europe 92, les impacts pour le Québec



Pierre Pettigrew
Dans le cadre du déjeuner-causerie présenté par

AIESEC LAVAL INC.

Date: 15 avril 1992
Lieu: Hôtel des Gouverneurs Québec
Heure: Midi
Coût: 37,45 \$ (taxes incluses)
INFORMATION ET INSCRIPTION: (418) 656-7810
Télécopieur: (418) 656-2624



« Chez nous, c'est moi qui fais la lecture à maman parce qu'elle ne peut plus lire. »
Sébastien, Fajard, 7 ans

Pour les dizaines de milliers de Canadiens atteints de sclérose en plaques, les moindres gestes ne se font plus sans peine. Devenez bénévole. Faites un don. Ensemble, nous trouverons le moyen de contrer la sclérose en plaques.

« AIDEZ-NOUS MAINTENANT! »
Envoyez votre don à: La Société canadienne de la Sclérose en Plaques, 525, boul. Hamel, bureau A24, Québec (Québec) G1M 2S8


NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
Montant du don: \$ _____
Je désire un reçu officiel OUI NON

Société canadienne de la **Sclérose en Plaques**
525, boul. Hamel, bureau A24 Québec (Québec) G1M 2S8

SERVICES • RECHERCHE • INFORMATION • ACTION SOCIALE • CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION • BÉNÉVOLES

Une collaboration **LE SOLEIL**

L'UNIQUE MAXI-CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION



LIQUIDATION des MANUFACTURIERS

Les plus grands manufacturiers canadiens ont choisi « TI-FRÈRE » afin de liquider leurs surplus de stock À VOUS D'EN PROFITER!

COUVRE-PLANCHERS

TAPIS velouté de HARDING 100% nylon, choix de plusieurs couleurs. Une aubaine fantastique. Prix Ti-Frère 9⁹⁹ vg ²	TAPIS d'entrée Envers de caoutchouc absorbant. Largeur 27 po, 36 po, 39 po, 48 po, 72 po. Réduit de 20% du prix Ti-Frère À partir de 4⁹⁹ vg ²	TAPIS COMMERCIAL Bouclé, idéal pour sous-sol et les endroits à forte circulation. À partir de 22⁹⁹ vg ²
PRÉLARTS sans CIRAGE ARMSTRONG, MANNINGTON, DOMCO, GERFLOR, TARKET. Le plus grand choix à Québec. À partir de 4⁹⁹ vg ² jusqu'à 44⁹⁹ vg ²	TAPIS TEXTURÉ de CORONET 100% nylon, traité contre les taches. Très bonne densité. Garantie de 10 ans du manufacturier. Prix Ti-Frère 24⁹⁹ vg ²	LIQUIDATION spéciale Balance de contrat, fin de série. Grandeur variant entre 8' x 10' et 30' x 30'. réduit entre 20% et 50%
TAPIS RAYÉ 100% nylon, idéal pour chalet et sous-sol. Prix Ti-Frère 5⁹⁹ vg ²	CÉRAMIQUE Plus de 20 000 pi ² en magasin. MUR À partir de 49 ¢ pi ² PLANCHER À partir de 1 29 ¢ pi ²	TUILES Fin de contrats, préencollées À partir de 49 ¢ pi ²

STORES

VALENCE GRATUITE * Avec tout achat de stores verticaux en stock, recevez la valence gratuitement. * Sauf modèle Econo	STORES VERTICAUX en TISSU Choix illimité de couleurs et de textures en stock. Spécial porte-fenêtre à partir de 49⁹⁹ ch. Valence gratuite.
STORES VERTICAUX en P.V.C. Grandeur 72 x 84 po. Modèle Econo: blanc ivoire et gris. Prix Ti-Frère 39⁹⁹ ch.	STORES HORIZONTAUX EN STOCK En aluminium, grandeurs et couleurs variées. Réduit de 25% du prix Ti-Frère.
SPÉCIAL PORTE-FENÊTRE Horizontaux en P.V.C. Grandeur 78 x 84 po. Prix Ti-Frère 19⁹⁹ ch.	STORES EN ALUMINIUM Verticaux, choix de couleurs et grandeurs. Spécial porte-fenêtre. À partir de 59⁹⁹ ch. Valence gratuite.

LITERIE

VALENCES DÉCORATIVES Prêtes à poser, choix de 3 modèles, couleurs variées. À partir de 13⁹⁹ ch.	PANNEAU DE DENTELLE Prêt à poser. Motifs variés, couleurs blanc ou écru. Largeur 25 x 81 po H. Prix Ti-Frère 9⁹⁹ ch.	COUETTE en HOLLOFIL II De Dupont, lavable, non allergène. À partir de 59⁹⁹ ch. lit 1 place.
HOUSSE de COUETTE Lot à liquider, toutes grandeurs. À partir de 29⁹⁹ ch. lit 1 place	DOUILLETTE * Lot spécial à liquider. Réduit de 30% à 50% * Sur marchandise sélectionnée.	OREILLER 100% polyester, lavable, non allergène À partir de 3⁹⁹ ch.
SERVIETTES à LIQUIDER * CALDWELL, CHRISTIAN DIOR Réduit de 30% à 50% * Sur marchandises sélectionnées.	ACCESSOIRES de SALLE DE BAINS Incluant verre, savonnettes, bote à tissu, poubelle, porte-brosse à dents, couleurs variées. Prix Ti-Frère 24⁹⁹ ch.	RIDEAU DE DOUCHE Le plus grand choix à Québec. En vinyle. Tissue imperméable à partir de 5⁹⁹ 19⁹⁹ ch.

PAPIER PEINT et PEINTURE

BORDURES DÉCORATIVES Préencollées, choix varié, Papier peint coordonné offert. À partir de 449 pour 15 pi linéaires.	PEINTURE TI-FRÈRE Latex semi-lustré blanc. 1749 les 4 litres. Latex mat blanc, intérieur-extérieur. 1599 les 4 litres.	LES PLUS GRANDES MARQUES AU BAS PRIX Ti-Frère: SUNWORTHY, OMNI, YALE, CROWN, DÉCORLUX, CODY'S, PROVINCIAL, CONCORDE, THOMAS NEWBERRY, VAL ABEL
FIN DE GAMME En vinyle solide, préencollé, lavable. Aubaine fantastique. Prix Ti-Frère 12⁹⁹ r.d.	LOT FIN DE SÉRIE Lot inouï de papiers peints préencollés. Prix Ti-Frère 4⁹⁹ r.d. sur marchandise sélectionnée.	PAPIER PEINT POUR ENFANTS Préencollé, lavable, bon choix de couleurs et motifs. Prix Ti-Frère 15⁹⁹ r.d.

ti-frère

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

VISA MasterCard CARTE PAIEMENT DIRECT DES JARDINS

215, boulevard Hamel 681-6023 (face à l'Hôpital Christ-Roi)

UNE GRANDE VOITURE DANS UNE PETITE ANNONCE

Les concessionnaires Pontiac/Buick/GMC de la région de Québec vous défient de trouver mieux!

Buick Skylark 4 portes • Moteur V6, 3,3 litres • Transmission automatique • Sièges avant à dossiers individuels • Radio AM/FM • Verrouillage électrique des portes • Glaces teintées et autres caractéristiques

* Taxes et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix.



Buick Skylark **16 648 \$***

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

PONTIAC · BUICK · CAMION GMC

DE LA RÉGION DE QUÉBEC

6 5 4 - 3 6 6 0

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

**ENTREPOSAGE
FOURRURES**

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
UN VOYAGE D'UNE VALEUR DE
1000\$

Puerto Plata

POUR DEUX (2) PERSONNES,
AVION ET SEJOUR (7 NUITS) A L'HOTEL COLINA,
SOL-Y-MAR ET DEUX (2) REPAS PAR JOUR.

MIRABELLE

TIRAGE LE 16 JUIN

UNE COPIE DES
RÈGLEMENTS EST
DISPONIBLE AU BUREAU
D'ADMINISTRATION DE
PRÉMONT FORGUES

**PRÉMONT
FORGUES**

FOURRURES

DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION

CONFECTION
DE PELISSES
RÉPARATION
NETTOYAGE
TRANSFORMATION
ESTIMATION GRATUITE
ENTREPOSAGE ET
ASSURANCES

Parc Montchatel: Québec ne cédera pas au «chantage»

QUÉBEC — La ville ne cédera pas au chantage en rendant une décision relative à l'aménagement du parc Montchatel avant que le Comité des résidents n'ait décidé s'il entreprend ou non des démarches pour annexer le secteur à Loretteville.

mier et deuxième choix, dans une proportion de 75 %.

LE SOLEIL

Le conseiller Claude Cantin dit que la ville ne peut rendre sa décision avant cela, car ce serait comme agir sous la menace, ce qu'il refuse de faire.

Toutefois il ajoute qu'il a remis, pour analyse, aux services municipaux, une proposition d'aménagement du parc déposée à la ville le 30 mars. Ces services diront ce qui peut être réalisé de cette proposition que M. Cantin qualifie de très positive.

La proposition de la Corporation de loisirs St-Raphaël/Montchatel est à toutes fins utiles l'idée, figinée, du conseiller du quartier, M. Jacques Jobin, du Progrès civique (PC). Elle suggère que la ville cède, à des fins de développement, une partie du terrain située au nord du parc. La vente des terrains pourrait rapporter 279 000 \$ à la ville qui économiserait 144 000 \$ sur les infrastructures et retirerait des taxes foncières.

Ces revenus pourraient servir à défrayer entre autres les coûts de

construction d'un pavillon de service; d'aménagement de terrains de tennis, d'une aire polyvalente, d'un amphithéâtre, de stationnements, de sentiers.

Les relations s'annoncent difficiles car, pendant que M. Cantin dit qu'il attendra que le Comité des résidents ait pris une décision sur une éventuelle annexion à Loretteville, Mme Louise Laperrière, porte-parole du groupe, répond que le Comité attendra de voir si les solutions de la ville sont suffisantes avant de cesser l'analyse d'une éventuelle fusion.

Mais si le dossier semble bien évoluer, Mme Laperrière dit que le Comité sera alors prêt à consulter à nouveau les citoyens qui, lors d'un sondage, ont fait de l'annexion à Loretteville leurs pre-

Par contre, le maire de cette ville, M. Denis Giguère, a bien l'impression que ces démarches du Comité des résidents de Montchatel sont beaucoup plus un moyen de pression auprès de Québec qu'autre chose. Bien sûr, il est toujours intéressé et flatté de voir l'intérêt de citoyens de Québec envers Loretteville. Mais il faudra que leur démarche soit très sérieuse, car il ne croit pas que le gouvernement accordera une annexion simplement parce que des citoyens veulent l'aménagement d'un parc.

Mme Laperrière a même laissé entendre que ce qui a fait «déborder le vase», c'est la décision de la ville d'investir 4 millions \$ pour un centre communautaire dans le tout nouveau quartier Lebourgneuf, alors que Montchatel existe depuis bien plus longtemps.

■ Vol de cigarettes

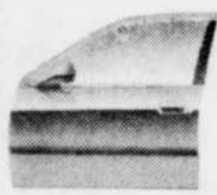
CHAUVEAU — Des bandits ont défoncé avec un véhicule le marché IGA de Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier et se sont emparés de 1200 \$ de cigarettes vers minuit hier. La police n'a arrêté personne.



TOYOTA

FAITES VOTRE AUBAINE!

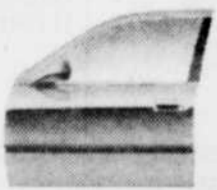
Pleins feux sur le plus grand de tous les événements Toyota! Plus de 25 000 voitures et camionnettes flambant neuves! Des primes extraordinaires transmises par le fabricant aux concessionnaires! Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire participant dès aujourd'hui et faites votre aubaine sur :



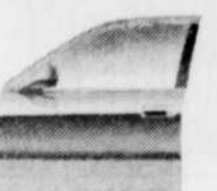
LA NOUVELLE COROLLA LSX *Select*

Plus de 2 100 \$ de valeur ajoutée*, incluant le climatiseur!
Les quantités sont limitées!

ET POUR TOUS LES AUTRES MODÈLES...



...des économies pouvant atteindre 1 500 \$ sur de superbes options Toyota!**



Ou... d'importantes économies sur la Protection mécanique Extra-Attentive de 6 ans!

Faites vite! Toute offre aussi spectaculaire doit avoir une fin!
Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même et...

FAITES VOTRE AUBAINE!

*Selon l'évaluation du fabricant.

**Des économies de 400 \$ à 1 500 \$ selon le modèle. Offre d'une durée limitée.

Cap-Saint-Ignace

L'ex-maire trouve normal que la municipalité paie ses frais d'avocat

QUÉBEC — L'ex-maire de Cap-Saint-Ignace, M. Léandre Boutin, mis en cause par un citoyen qui l'accuse de diffamation et traîné devant les tribunaux, trouve tout à fait normal que la municipalité acquitte ses frais d'avocat.

LE SOLEIL

« Au salaire qu'on est payé, c'est quasiment du bénévolat qu'on fait », affirme M. Boutin, qui dit s'être littéralement vidé pour sa ville lorsqu'il était au pouvoir. « Quand le travail est fait de bonne foi — et un premier jugement a déjà reconnu ma bonne foi

dans cette affaire —, je pense que la ville doit prendre en charge les frais d'avocat. »

L'ex-maire, devenu depuis directeur régional des ventes pour l'Assurance-vie Desjardins, est poursuivi par un concitoyen, M. Jacques Revelin, qui l'accuse de l'avoir diffamé dans une publication locale à propos d'un aqueduc

contesté. L'affaire est actuellement devant la cour d'appel, un premier jugement ayant été défavorable au plaignant.

Dans une lettre récemment adressée au ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, M. Revelin, estimant qu'il s'agit d'une cause privée, demande par ailleurs à la Commission municipale du Québec de se prononcer sur la question de savoir si l'ex-maire a le droit de se défendre aux frais des contribuables.

« C'est la troisième intervention du genre », a indiqué hier M. Boutin, en précisant qu'au moins une visait son prédécesseur et le secrétaire municipal.

M. Boutin accuse le maire actuel, M. Clément Richard, qui a vainement tenté à cinq reprises de casser la résolution autorisant le paiement de ses frais d'avocat, d'avoir partie liée avec M. Revelin. Selon lui, Cap-Saint-Ignace a versé jusqu'ici, non pas 10 000 \$, mais seulement 7000 \$ pour une poursuite dont le montant de la réclamation est passé de 5000 \$ à 14 000 \$.

Il rappelle enfin que, contrairement à ce que rapportait LE SOLEIL dans son édition du 28 mars dernier, il n'a jamais été chassé du pouvoir puisqu'il ne s'était même pas présenté aux élections de 1989.

13 accusations de fraude contre un conseiller en placements

QUÉBEC — L'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec a mis fin aux agissements d'un conseiller en placements de 49 ans, soupçonné d'avoir détourné 150 000 \$ depuis 1988, aux dépens de cinq clients.

LE SOLEIL

Claude Delisle, 49 ans, du quartier les Saules à Québec, a été accusé le 24 mars de 13 chefs d'accusation pour fraude et détournement de fonds pour usage personnel. Il a plaidé non coupable. L'homme, sans antécédent judiciaire, est revenu en cour hier pour subir son enquête préliminaire mais les procédures ont été remises au 21 avril. Les victimes demeurent dans la région de Québec et de Rivière-du-Loup.

Les clients lésés recevaient des relevés incomplets de compagnies ou des fonds mutuels dans lesquels ils avaient investi puisque les placements n'auraient pas été

faits à leurs noms. En fait, le suspect ne plaçait qu'une partie de l'argent et gardait le reste pour lui. Il aurait même payé des intérêts à certains clients quand les paiements arrivaient à échéance. Delisle ne travaillait pas sous un pseudonyme.

Le montant des fraudes pourrait être plus important puisque les enquêteurs n'ont pas complété leur travail. Delisle a notamment travaillé pour quatre importantes firmes de placement, soit Investors, Investissement La Capitale, Global de Trois-Rivières et Investissement Métropolitain de Sainte-Foy. C'est cette dernière firme qui a eu la puce et à l'oreille à la suite de certaines irrégularités et qui a porté plainte.

98,1 FM

DU LUNDI AU VENDREDI

Au réveil
ALAIN DUFRESNE

En matinée
CHARLOTTE LEMIEUX

Au retour
MARC-ANDRÉ THÉBERGE

Mon choix

CHOIX 98,1 FM

Pour une hypothèque simple comme bonjour... voyez nos spécialistes

Choisir l'hypothèque qui vous convient vraiment n'a jamais été si simple... avec l'aide des spécialistes hypothécaires de la Banque Royale. Vous aurez droit à une oreille attentive qui analysera vos besoins ainsi qu'à des explications claires qui vous permettront de bien saisir tous les avantages découlant de notre gamme d'options:

une contribution de \$150 de la Banque Royale pour l'évaluation dans le cas de nouvelles hypothèques*

l'approbation en 24 heures

des taux hautement compétitifs, garantis pour 60 jours

Pour les transferts:

un remboursement allant jusqu'à \$150 pour les frais d'acquiescement de votre institution actuelle*

aucuns frais légaux

la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires
aucuns frais de transfert, une économie de \$85*

Et d'autres options avantageuses:
la fréquence des versements

le remboursement anticipé

le plan de protection contre la hausse des taux

des termes de 6 mois à 5 ans disponibles en tout temps

Pour faire un choix éclairé, suivez le guide! Voyez nos spécialistes, ils sont là pour vous simplifier la vie. Si vous le désirez, ils se rendront même à votre domicile ou à votre bureau. Vous trouverez un spécialiste hypothécaire dans chacune des succursales de la Banque Royale.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner sans frais.

Montréal:
987-8000

En province:
1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

*Valable jusqu'au 31 juillet 1992.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

L'Authentique

Marie styliste
Mon plus cher désir:
vous mettre en valeur

maxime coiffure
Place Ste-Foy
651-6885
Shampooing • Coupe • Blanchiment
à partir de \$26,99

PROMO-PLUS

+ Nouveauté + Prix réduit
+ Expérience (12 ans)
+ Exclusivité + Rabais

MAINTENANT
2 magasins pour vous servir:
LÉVIS - VILLE DE VANIER

PAYABLE LE 1^{er} SEPTEMBRE 1992*
* Léger dépôt requis à l'approbation du Service du crédit

ALLIBERT TRICONFORT

LE PLUS VASTE
CHOIX DE LA RÉGION

PATIORAMA

4075, boul. de la Rive-Sud
(route 132)
LÉVIS 833-3614

909, boul. Pierre-Bertrand
(local 210)
VILLE DE VANIER 683-3553

LIVRAISON GRATUITE DANS LE QUÉBEC-MÉTRO ET SERVICE D'INSTALLATION

Il s'en prend à sa femme, à sa belle-mère, aux policiers... et tire 12 coups de feu dans le mur

L'accusé attendra son procès en cure fermée ou en prison

Plein d'amour pour Pâques

AVEC

LES

CALINOURS

Du 8 au 18 avril
aux Galeries de la Capitale.

Du lundi au vendredi de 12 h à 16 h
jeudi et vendredi de 12 h à 16 h, de 19 h à 21 h
samedi de 10 h à 12 h, de 13 h à 16 h

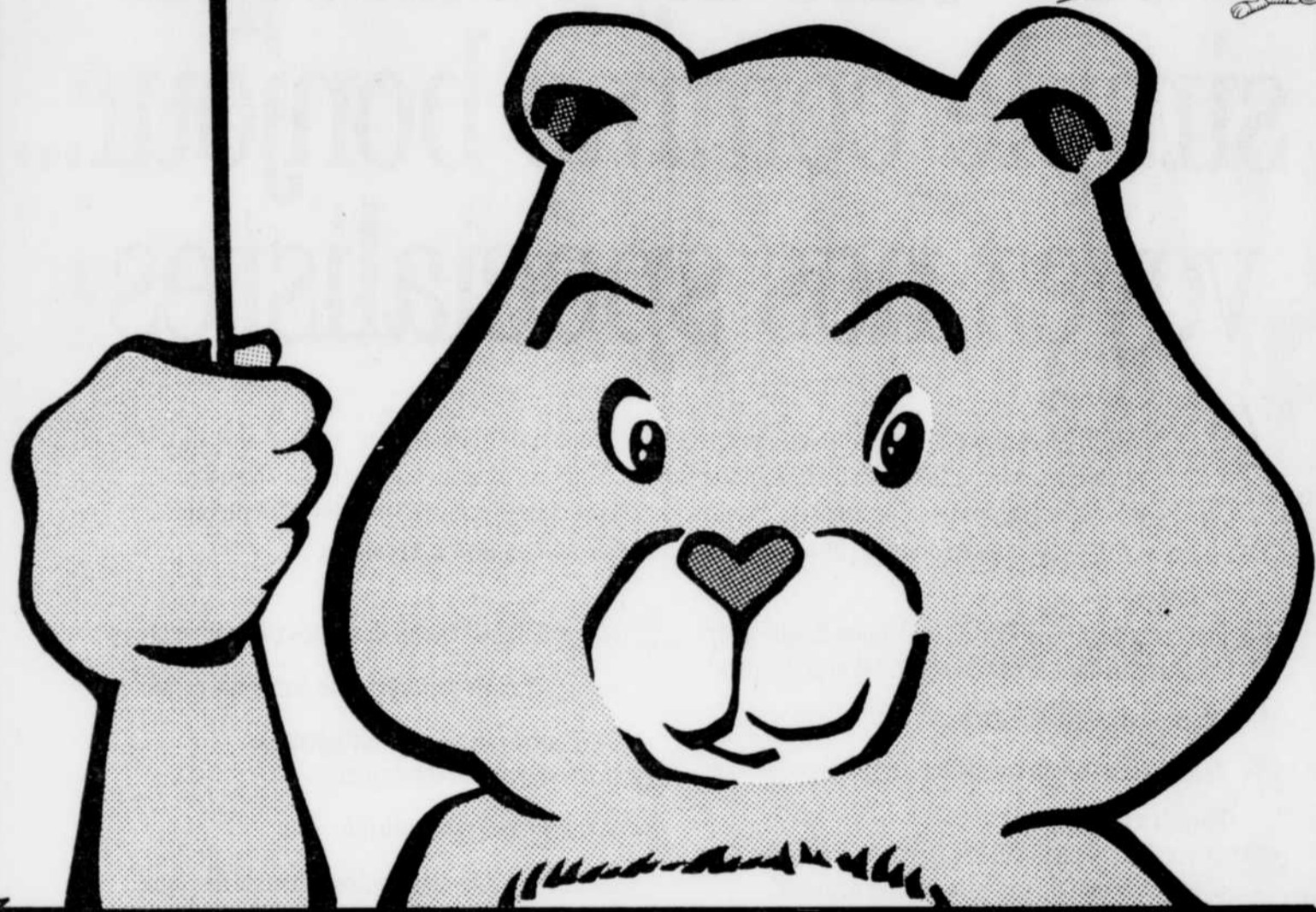
Sur place :

- ▶ 3 fermes d'animaux.
- ▶ Désirours et Jeannot Lapin Quik vous invitent à venir les rencontrer dans la forêt de l'affection.
- ▶ Ils vous donneront une surprise en chocolat et un coupon donnant accès à un manège du centre récréatif.

LES GALERIES DE LA CAPITALE

Une collaboration :

Nestlé
Quik



QUÉBEC — Un individu de Saint-Malachie, soupçonné d'avoir commis des voies de fait sur sa femme et sur sa belle-mère ainsi que d'avoir tiré 12 coups de feu à l'intérieur de son domicile, aura intérêt à se trouver un endroit pour se faire désintoxiquer. Sinon, le juge André Bilodeau l'enverra attendre son procès derrière les barreaux.

LE SOLEIL

En fait, Doris Boily, âgé de 31 ans, doit revenir devant le juge ce matin pour dire où il ira faire traiter son problème de consommation d'alcool. Et cette cure devra être fermée, a spécifié le juge Bilodeau qui estimait imprudent de remettre Boily en totale liberté.

Les événements ayant amené en cour ce cuisinier au centre touristique la Crapaudière ont débuté dimanche, à la fin de la journée passée à la cabane à sucre. Selon l'enquêteur Serge Bédard, de la Sûreté du Québec, une dispute a éclaté entre Boily et son épouse quand celui-ci, déjà éméché, a voulu se rendre dans un bar.

La dispute a dégénéré jusqu'au moment où l'individu s'est placé une arme sur la tempe, en présence de sa femme et de sa fille. Ces dernières ont alors quitté les lieux pour se rendre chez la mère de la femme, à Saint-Henri.

Après avoir tenté en vain de joindre sa femme par téléphone au cours de la soirée, le prévenu a décidé de se rendre sur place. Au début de la nuit, les deux femmes entendent du bruit et alertent immédiatement la police.

En descendant l'escalier, elles constatent que la vitre de la porte d'entrée a été fracassée et que Boily, saignant abondamment d'une blessure qu'il s'est infligée à la main, a pénétré dans la maison. C'est alors qu'il bouscule femme et belle-mère et qu'il frappe la première au visage.

Aux suivants !

Arrivés sur les lieux, deux policiers ont aussi maille à partir avec lui puisqu'il les frappe à plusieurs reprises à coups de poings et de pieds.

Loin de s'apaiser une fois rendu dans la voiture de patrouille, Boily parvient à sauter par-dessus la banquette et s'en prend de nouveau à l'un des policiers.

Conduit à l'hôpital de Charny pour qu'on soigne sa blessure, Boily réoriente le déversement de son fiel sur le personnel de l'établissement, qu'il engueule à qui mieux mieux, a indiqué l'agent de la SQ.

Dans la journée qui suit, les policiers se rendent à la résidence familiale de Saint-Malachie. Sur le plancher, ils découvrent plusieurs douilles vides et des balles de calibre 22.

Se trouvent également dans la résidence une carabine de calibre 22, un fusil de calibre 12 et un revolver de calibre 22. Dans un mur, ils relèvent enfin 12 trous pratiqués par des balles...

Une première cure

Interrogé par son avocate, Me Marie-France Lahaye, le prévenu a reconnu qu'il avait beaucoup bu ce jour-là et que, d'ailleurs, il désire être traité pour son problème.

Il a déjà suivi une cure qui, étrangement, coïncide avec ses derniers démêlés avec la justice, en 1985. A cette occasion, il s'était aussi livré à des voies de fait sur des agents de la paix.

Constatant qu'il s'agissait d'une récidive, le juge Bilodeau s'est dit conscient de la nécessité de protéger la société. « Douze coups de feu, c'est épouvantable... », a-t-il lancé.

La procureure de la Couronne, Me Marie-Claude Gilbert, venait d'ailleurs de lui souligner que les deux présumées victimes ont « excessivement peur ».

Il n'en fallait pas plus pour convaincre le juge que les garanties pour remettre Boily en liberté provisoire n'étaient pas encore suffisantes.



Un défi printanier qui se distingue

Style: classique
Personnalité: distinguée
Look: exclusif

Miryam Taybak
— importations —

Place Belle Cour, Ste-Foy 653-1715
(entre Place Laurier et Place Ste-Foy)

Donnez-vous raison.

Fallait s'y attendre! Voici l'éternel combat entre les émotions et la logique. D'une part, vous savez que notre nouvelle berline Infiniti J30 convient parfaitement à votre personnalité. Par ailleurs, votre logique demande des explications. En voici : freinage antiblocage (ABS), climatisation qui respecte l'environnement et « l'Expérience totale de propriétaire » Infiniti. Ce n'est pas suffisant? Donnez-vous raison. Appelez ou visitez un concessionnaire Infiniti pour prendre un rendez-vous d'essai de la nouvelle J30.



INFINITI.

une création Nissan

INFINITI QUÉBEC
5055 des Gradins
Québec, Québec
528-2525

Santé et sécurité au travail: le Revenu doit déboursier des amendes de 7500 \$ Le syndicat laisse la chance au coureur

Exiguïté des espaces de travail, air ambiant trop sec, chaleur incommode, environnement bruyant, les 3000 employés du ministère du Revenu, logés au 3800, rue Marly à Sainte-Foy, attendent toujours la volonté ministérielle de résoudre, une fois pour toutes, les problèmes.

LE SOLEIL

La lutte pour l'amélioration des conditions de travail au ministère du Revenu ne date pas d'hier. En fait, les syndicats des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement du Québec tentent de faire remuer les colonnes du temple depuis 1984.

La dernière intervention des milieux syndicaux pourrait cependant faire bouger les choses. En

effet, le ministère du Revenu a récemment reconnu sa culpabilité à 15 avis d'infraction déposés par les syndicats à l'égard de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de ses règlements. Ou bien l'employeur a omis de faire en sorte qu'un programme de prévention soit élaboré et mis en application ou bien il a omis de faire la mise à jour annuelle de son programme de prévention.

Le ministère a dû déboursier des amendes totalisant de 7500 \$

pour des infractions commises à ses bureaux de Québec, Sainte-Foy, Montréal, Sorel, Sept-Îles, Jonquière, Hull, Rimouski, Rouyn, Trois-Rivières et Sherbrooke.

En reconnaissant sa culpabilité, le ministère du Revenu a également exprimé sa volonté d'agir en matière de santé et sécurité au travail. « À l'heure actuelle, nous laissons la chance au coureur », affirme M. Michel Marier, conseiller en santé et sécurité du travail au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Il a toutefois indiqué que les syndicats pourraient émettre des avis d'infraction à répétition si aucune amélioration n'était ap-

portée à court terme.

En 1990, un sondage effectué auprès des professionnels du ministère du Revenu en poste au 3800, rue Marly révélait que: 78 % des répondants dénonçaient la qualité de l'aération, 66 % se plaignaient de l'encombrement et de l'étrécissement des espaces de travail, 58 % indiquaient que leur milieu de travail était trop bruyant et 53 % se plaignaient de la température élevée.

Pas moins de 58 % des répondants jugeaient leur milieu de travail à l'intérieur du 3800, rue Marly comme étant inacceptable. De plus, 85 % des répondants réclamaient qu'un comité de santé et sécurité au travail soit mis sur pied dans les plus brefs délais.



Pierre
CHAMPAGNE

Do you speak English?

Si vous avez l'intention, un jour, de réserver une chambre dans un hôtel du Canadien Pacifique, il vaudrait peut-être mieux que vous preniez d'abord un cours d'anglais chez Berlitz ou un cours de patience par correspondance.

Un lecteur qui avait dû faire l'exercice en était encore tout secoué lorsqu'il me téléphona son indignation. Il s'agit pourtant d'un homme d'affaires qui s'exprime très bien en anglais mais, puisqu'il était le client et qu'il réservait dans une chaîne d'hôtels dont les actionnaires sont des Canadiens, il insista pour faire sa réservation en français. Impossible.

J'ai moi aussi essayé. Le numéro de téléphone, sans frais, est le 1-800-268-9411. À l'autre bout, on vous répond évidemment en anglais. La phrase se termine par « May I help you? ».

— Oui, madame, j'aimerais réserver une chambre à Montréal?
— Do you speak English?
— Non, madame, je ne parle pas anglais.
— One moment, please.

Puis le téléphone sonne ailleurs. Je me dis: Voilà, on vient de nous transférer au francophone de service. Sauf que le téléphone ne fait que sonner. Il n'y a personne qui répond. J'ai raccroché après la 14e sonnerie.

Un mauvais coup du hasard? Sans aucun doute. Je demeure persuadé qu'une compagnie aussi responsable ne peut négliger sa clientèle francophone. Si c'est arrivé une fois à mon lecteur et une fois à moi, c'est sûrement le fruit du hasard.

Enfants avertis

Si vous avez des enfants âgés de 4 à 12 ans, alors cette notule peut vous intéresser.

Depuis le 29 avril et jusqu'au 2 mai se tient, dans la majorité des centres commerciaux de la région de Québec et partout ailleurs en province, un programme national de service public visant à sensibiliser les enfants de 4 à 12 ans et leurs parents aux questions de sécurité. Ce programme a pour nom ENFANTS AVERTIS.

Les points d'intérêt sont la sécurité à bicyclette, la sécurité face aux incendies, la sécurité aquatique, les sens des responsabilités et les enfants « clé-au-cou » ainsi que plusieurs autres sujets pertinents.

Un élément important du programme est l'attribution du prix Héros. Ce prix est accordé à des jeunes qui se sont distingués, l'année précédente, en accomplissant des actes d'héroïsme. Vous en connaissez peut-être un. Si oui, vous obtiendrez un formulaire de mise en nomination auprès de **France Proulx** des Galeries Chagnon, en lui téléphonant au 833-4660, ou auprès de **Lucie Dorion** de Place Laurier, au 651-7085.

Retour aux sources

Le 11 avril 1942, M. **Roland Léonard**, de Hull, et son épouse, **Colombe**, que l'on aperçoit sur la photographie qui accompagne ce texte, une photographie originale qui date de 1942, avaient décidé de faire leur voyage de noces à Québec et leur lune de miel, au Château Frontenac. Après-demain, le samedi 11 avril, ils reviendront au Château et ils y séjourneront pendant tout le week-end. Ce sont leurs enfants qui leur offrent ce retour aux sources comme cadeau de noces d'or. Pour la circonstance, rien n'a été négligé, tant par les enfants de M. et Mme Léonard que par la direction du Château Frontenac pour que cette deuxième lune de miel soit encore plus fastueuse que la première. Les jubilaires logeront dans une suite luxueuse et ils seront accueillis, pour le souper de samedi soir et pour le brunch de lundi matin, dans le restaurant « Le Champlain ». Nul doute qu'ils repartiront de Québec avec d'excellents souvenirs.



*Offrez-vous
l'éventail
de la mode
printemps-été!*

Numéro 1 à Québec pour le choix et la qualité, Jean-Paul Fortin vous présente en exclusivité les dernières créations de la mode européenne. Venez faire votre choix parmi sa vaste collection de modèles aux talons de toutes les hauteurs. Jean-Paul Fortin vous offre la qualité et l'élégance... à prix très abordable!
La collection printemps-été de Jean-Paul Fortin, un éventail rafraîchissant!

**JEAN-PAUL
FORTIN**

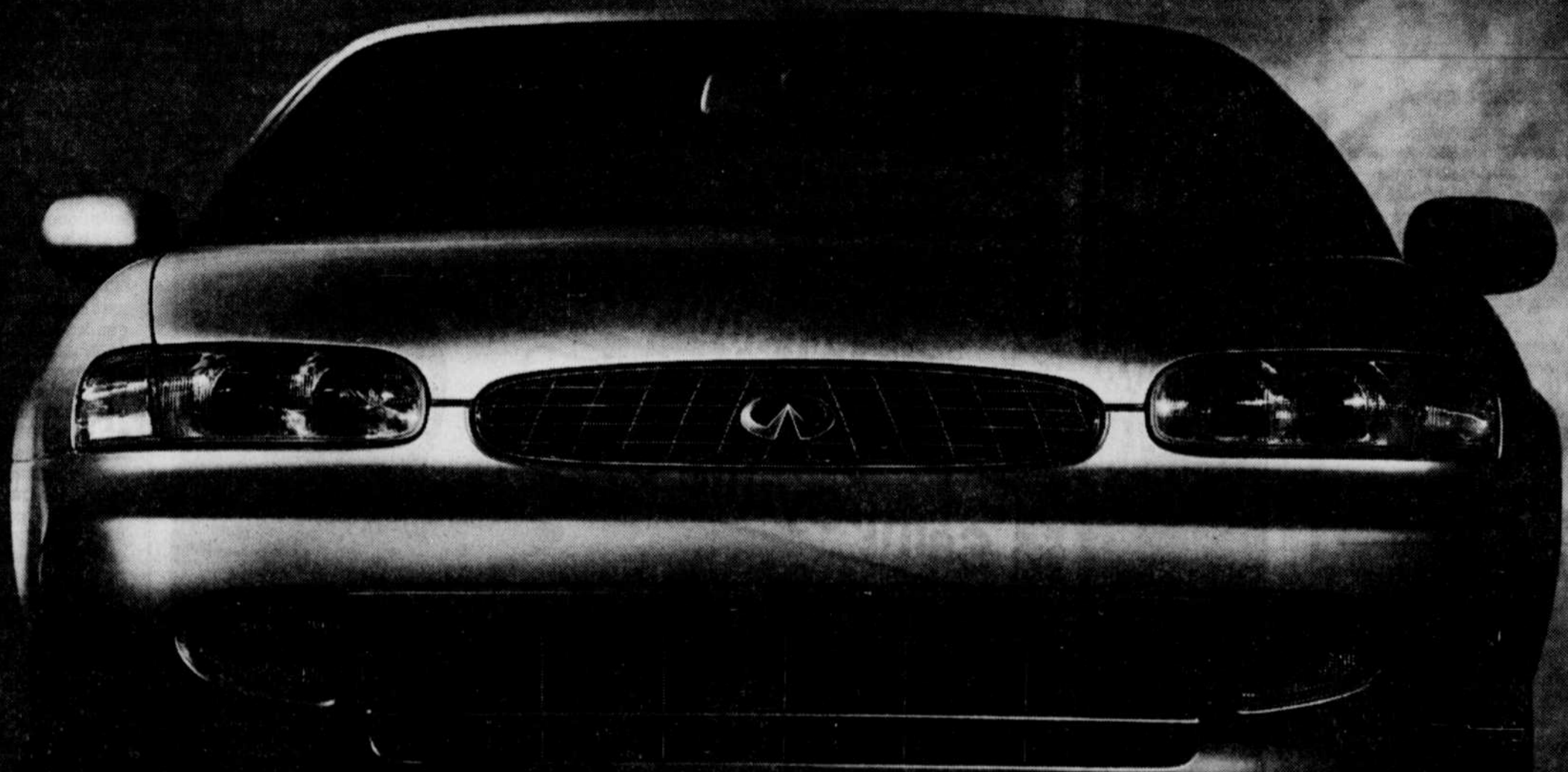
PLACE DE LA CITÉ
PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER
GALERIES DE LA CAPITALE

Disponible en deux gammes : orange, rouge et fuchsia ou blanc, argent et or 105 \$

Disponible en fuchsia, bleu royal ou blanc cassé 110 \$

Disponible en fuchsia, orange, blanc ou blanc cassé. Talon et semelle en verni noir 110 \$

Photo: Brigitte Oatigny



J30. La toute nouvelle Infiniti.

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SILLERY

Injonction demandée

Le Bureau d'animation et d'information logement du Québec métropolitain (BAIL) a demandé hier une injonction à la Régie du logement pour empêcher la démolition de trois immeubles de l'avenue Maguire. Il invoque l'intérêt public et le harcèlement que le propriétaire actuel, Yves Hébert, aurait fait subir à certains locataires pour les faire partir pour demander cette injonction. On saura dans une quinzaine de jours si la demande du BAIL est acceptée.

QUÉBEC

Centre des congrès

Comme leurs collègues des plus grandes villes de la CUQ, les maires de Loretteville, Ancienne-Lorette et Saint-Augustin, MM. Denis Giguère, Émile Loranger et Denis Côte, auraient souhaité que tous les coûts de la construction du centre des congrès soient absorbés par les gouvernements provincial et fédéral, même les 36 millions \$ additionnels que nécessiterait le projet de l'édifice Marie-Guyart (complexe G). Par ailleurs, même s'ils se demandent où prendre l'argent, ils ne sont pas rébarbatifs à ce qu'une partie du déficit de fonctionnement soit absorbée par la Communauté urbaine de Québec (CUQ), à la condition que la même formule s'applique pour le Palais des congrès de Montréal où le déficit est jusqu'à présent entièrement épongé par le gouvernement québécois.

Tourisme régional

Après plus de trois ans de négociations, les représentants de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec (OTCCUQ) et ceux des offices de tourisme des MRC de Portneuf, Jacques-Cartier, Île d'Orléans et Côte de Beauport ont procédé hier à la signature de protocoles d'entente reconnaissant l'OTCCUQ comme Association touristique régionale aux fins de promotion, d'accueil et de suivi des plans de développement des quatre zones. Le ministre du Tourisme, André Vallerand, a salué l'esprit de coopération et de partenariat qui a permis cette entente et annoncé une augmentation de 50 000 \$ par année du plafond de financement de l'OTCCUQ. Un représentant de chacune des MRC siègera désormais au sein du conseil d'administration de l'OTCCUQ. Les protocoles sont d'une durée de trois ans.

SAINTE-FOY

Nouvelle maison des jeunes

La nouvelle maison des jeunes de Sainte-Foy, acquise au coût de 101 500 \$, a été inaugurée hier en présence des représentants des principaux bailleurs de fonds, soit la ville, les Caisses populaires et le Club Kiwanis. La municipalité, qui avait promis de fournir 25 000 \$ pour cet achat, a finalement versé 35 000 \$. La maison est située au 873, route de l'Église. Une journée de portes ouvertes permettra au grand public de la visiter samedi, de 9 h 30 à 16 h.

LÉVIS

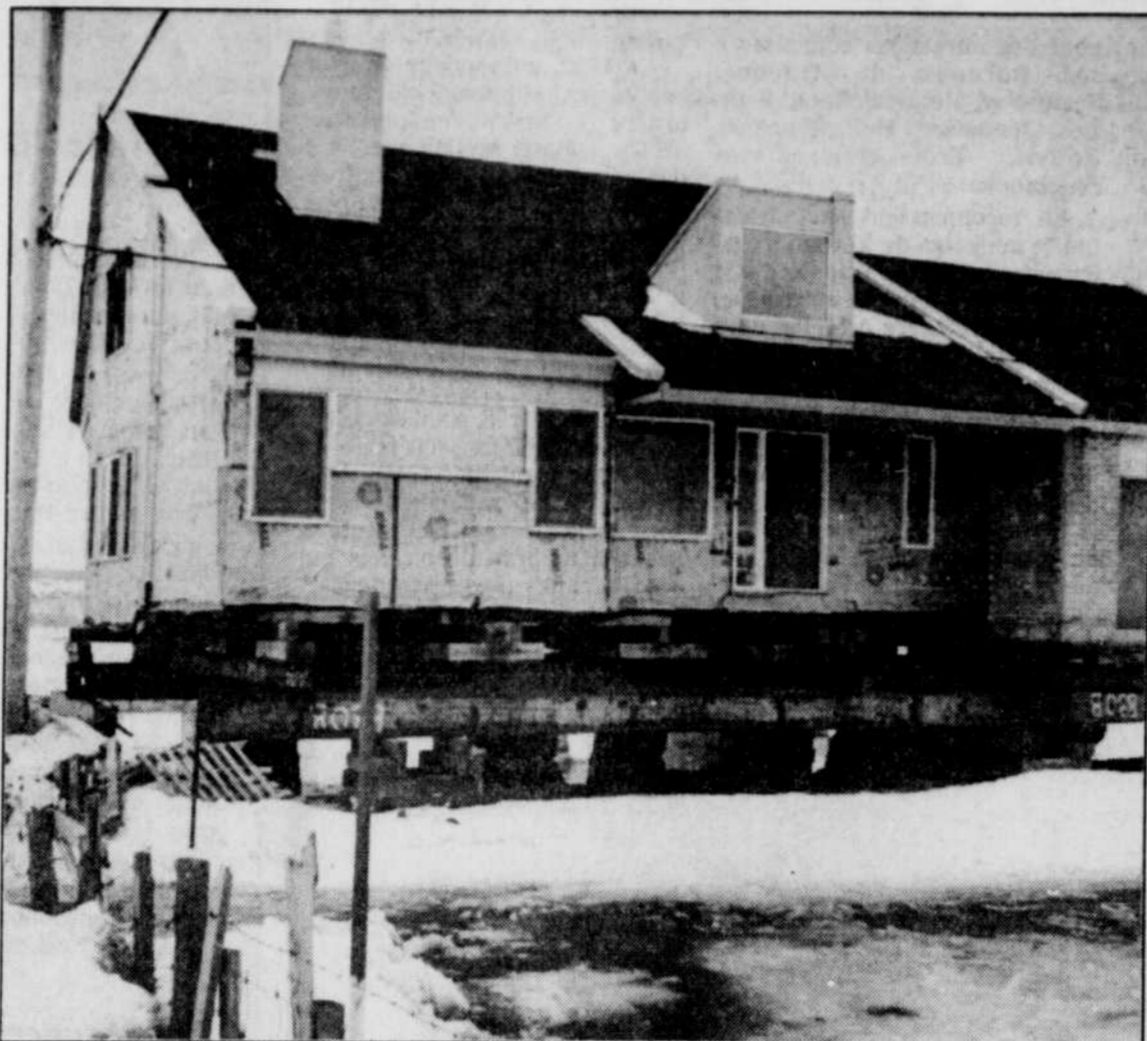
Jean-Claude Lacasse quitte

Le directeur général du cégep Lévis-Lauzon, M. Jean-Claude Lacasse quitte ses fonctions après 14 années au service de l'institution. Au cours de son mandat, M. Lacasse a défendu à plusieurs reprises des dossiers régionaux qui lui tenaient à coeur particulièrement celui d'établir une université autonome à Lévis. Même s'il quitte son poste le 15 juillet, M. Lacasse n'abandonne pas complètement l'établissement puisqu'il agira au cours des deux prochaines années à titre de conseiller-cadre. Un concours public a été lancé à l'échelle de la province en vue de remplacer le directeur sortant. Son remplaçant devrait être connu vers la fin du mois de mai.

LA POCATIÈRE

Premiers diplômés en gestion

Le cégep de La Pocatière est sur le point de décerner ses premiers diplômes en gestion des approvisionnements. C'est en 1987, à la suite d'une demande de la compagnie Bombardier, que le service de l'éducation aux adultes du cégep de La Pocatière s'associe au Centre Appro-recherche pour créer ce nouveau programme. Approuvé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la science en 1989, le programme d'une durée de trente semaines offre l'acquisition d'une formation en gestion des inventaires, en techniques d'achats, en contrôle de la production et de la qualité. En outre, les étudiants bénéficient d'un stage pratique de huit semaines en entreprises à la fin de leur formation théorique.



Un effondrement du terrain a détruit les fondations de cette maison située Place de la Cime. Une situation qui inquiète les membres du comité de protection de l'environnement de Boischatel.

Salle de chirurgie cardiaque inutilisée au CHUL
Si c'était à refaire, le CRSSS prendrait la même décision

QUÉBEC — Le CHUL a eu raison de construire la salle de chirurgie cardiaque, soutient le directeur général du CRSSS Roger Bertrand, et le projet de regrouper les spécialités pédiatriques doit se poursuivre. M. Bertrand reconnaît cependant l'existence de « difficultés d'arrimage entre l'équipement et le spécialiste ».

LE SOLEIL

« Je ne mets pas en cause la pertinence de la décision (de construire la salle de chirurgie cardiaque). Nous l'avons prise parce que nous pensions pouvoir faire l'arrimage avec le chirurgien. Nous pensions que la salle serait pleinement utilisée en 1992-93 », dit M. Bertrand.

Dans son édition de samedi, LE SOLEIL a rapporté que la salle de chirurgie cardiaque pédiatrique, une valeur de 1 million \$, est inutilisée depuis trois mois, après avoir été utilisée à peine 49 fois durant sa première année d'opération. Le Dr Paul Cartier, le seul chirurgien cardiaque pédiatrique de la région, ne se sent pas à l'aise dans cette salle, il a peur de perdre des patients, il préfère les avoir tous, adultes et enfants, sous le même toit, à l'hôpital Laval. « Un enfant sur la table d'opération c'est tellement fragile » a-t-il déclaré au SOLEIL.

Malheureusement, l'hôpital Laval n'a plus de mission pédiatrique depuis janvier 1991. Les 15 lits pédiatriques ont même été transformés en lits d'adultes, au coût de 750 000 \$. Le directeur de l'hôpital Laval, Henri Larouche, est prêt à accommoder le CHUL et le Dr

Cartier durant un an encore. Mais après avril 1993, à cause de ses propres contraintes financières, aucune chirurgie cardiaque pédiatrique ne sera effectuée à l'hôpital Laval.

« La décision de l'hôpital Laval nous presse de trouver une décision rapidement. Nous allons régler cette difficulté de parcours », insiste M. Bertrand. Le CRSSS (conseil régional de santé et de services sociaux) appuie le CHUL dans sa recherche d'un autre chirurgien cardiaque pédiatrique, une denrée rare (il y en a cinq au Québec).

Des discussions parallèles se poursuivent avec le Dr Cartier afin de le convaincre de reprendre et d'augmenter sa pratique au CHUL.

Regroupement

La salle de chirurgie cardiaque a été construite dans le cadre d'un regroupement des spécialités pédiatriques au CHUL. Depuis 20 ans, le CHUL rêve d'être un centre pédiatrique pour l'Est du Québec. La décision de réaliser ce rêve a été prise en 1985, par le CRSSS et le ministère de la Santé et des services sociaux.

Le CHUL abrite déjà les services de cardiologie et de neurologie pédiatriques. Un groupe d'experts sur les services pédiatriques de la ville de Québec suggère d'y regrouper les ser-

vices de néonatalogie dispensés au CHUL et à l'hôpital Saint-François d'Assise.

Ce même groupe d'experts, présidé par Nicolas Steinmetz, directeur général de l'hôpital de Montréal pour Enfants, écrit dans son rapport que «...les services médicaux et connexes (offerts) aux enfants malades de la ville de Québec sont tout à fait tragiques...Les soins pédiatriques tertiaires (spécialisés) doivent être fournis dans leur totalité dans un seul centre... pour des raisons de bon sens, de faisabilité, d'économie, de conservatisme des ressources et des énergies personnelles. »

Quant aux chirurgies pédiatriques, elles devraient aussi être faites dans un même centre. « C'est de cette façon seulement que pourront être créés et rendus disponibles les meilleurs soins pédiatriques en matière d'anesthésie et de chirurgie », lit-on dans ce rapport déposé au CRSSS en mars dernier.

À l'hôpital de Montréal pour Enfants, les deux chirurgiens cardiaques pédiatriques ont effectué à eux deux 166 chirurgies sur des bébés ou des enfants, en 1991. Les interventions pédiatriques ne suffisent pas à faire vivre les deux chirurgiens (dont un doit prendre sa retraite cet été). Les deux médecins complètent leur tâche en opérant des adultes. Pour cela, ils se déplacent dans deux autres hôpitaux montréalais.

Au CHUL, on espérait appliquer le même modèle qu'à l'hôpital de Montréal.

Domaine Montmorency

Appel à Ryan et menace d'injonction

BOISCHATTEL — Le conseil des monuments et sites, le comité de protection de l'environnement de Boischatel et l'association des citoyens de Beauport veulent stopper à tout prix le projet Domaine Montmorency, à l'Est des chutes, demandant l'intervention du ministre Claude Ryan et parlant de recourir à l'injonction, s'il le fallait.

LE SOLEIL

« S'il faut recourir à une injonction pour stopper le début des travaux, nous l'envisagerons », affirme la présidente du Conseil des monuments et sites du Québec, Mme France Gagnon-Pratte.

« Nous demandons un moratoire sur tout développement tant qu'on n'aura pas évalué tout le site y compris le risque de glissements de terrain », ajoute Eric Gourdeau, président du comité de protection de l'environnement de Boischatel, en conférence de presse hier au Manoir Montmorency, une opinion partagée par l'association des citoyens de Beauport.

233 ans plus tard, Wolfe sème encore la discorde. C'est son camp, cette fois, qu'on se dispute : mise en valeur patrimoniale ou habitations ? L'habitation autorisée, les Affaires culturelles surveillent les travaux, au cas où il y aurait des artefacts.

Patrimoine et ... sécurité !

« Toute cette partie des chutes doit être nommée site national. Il faut penser à long terme et éviter de gaspiller ce site par des développements inconsidérés », rappelle Mme Gagnon-Pratte, qui trouve peu sérieuse la surveillance archéologique qui sera effectuée.

Éric Gourdeau, l'ex-sous-ministre maintenant à son compte, ne mâche pas ses mots et qualifie de « fraude intellectuelle » l'attitude des ministères des Affaires municipales, Affaires culturelles et Énergie et ressources.

« Les ministres sont au courant des dérogations au schéma d'aménagement que constitue ce projet mais ils n'interviennent pas », dit M. Gourdeau qui déplore que l'on passe sous silence les risques que représentent la construction dans un périmètre aussi proche de la falaise, blâmant particulièrement les Affaires municipales. Le ministre Claude Ryan n'a toujours pas répondu à sa demande.

« La loi sur l'aménagement du territoire prévoit que le schéma doit comprendre l'identification des zones soumises entre autres aux glissements de terrain, et c'est le cas », explique M. Gourdeau. La MRC de Beauport est donc dans l'illégalité selon lui pour s'être soustraite à cette obligation.

« Nous avons toujours été dans la légalité, il n'y en a pas de règlement de contrôle intérimaire car le ministère de l'Énergie n'a pas fait de carte de la Côte ! On ne peut rien contre nous, pas plus que nous ne pouvons empêcher le développement de se réaliser sans risquer l'émission d'un bref en mandamus pour nous forcer à émettre les permis. Nous avons même exigé une étude géotechnique alors que nous n'étions pas obligés », dit le maire, excédé par toute cette affaire.

« Oui il y en a eu des glissements de terrain à Boischatel et il va y en avoir encore sur le bord de la falaise. La rue de la Fabrique est là depuis 30 ans sans bouger, même la maison d'Éric Gourdeau est installée sur la cime ! », commente le maire de Boischatel, Jacques Couture.

Le maire Couture excédé

BOISCHATTEL — On ne craint guère pour la sécurité des habitations construites ou à construire sur les hauteurs de la falaise à Boischatel et sur la Côte de Beauport.

LE SOLEIL

« Nous avons toujours été dans la légalité, il n'y en a pas de règlement de contrôle intérimaire car le ministère de l'Énergie n'a pas fait de carte de la Côte ! On ne peut rien contre nous, pas plus que nous ne pouvons empêcher le développement de se réaliser sans risquer l'émission d'un bref en mandamus pour nous forcer à émettre les permis. Nous avons même exigé une étude géotechnique alors que nous n'étions pas obligés », dit le maire, excédé par toute cette affaire.

Au cours des dernières semaines, LE SOLEIL a rencontré le promoteur René Drouin, parcouru l'étude géotechnique effectuée par les ingénieurs Serge Rainville et André Leblanc du Laboratoire de matériaux de Québec, et communiqué avec l'ingénieur Rémy Maranda, du ministère de l'Énergie, qui avait déjà effectué une étude géotechnique sur la Côte de Beauport, il y a plusieurs années.

Seule la roche en surface, exposée, est instable. La nature particulière du schiste exigerait que les travaux de creusement et de bétonnage du solage soient effectués par beau temps et à l'abri pour éviter toute infiltration d'eau susceptible de dégrader le sol autour des fondations, lesquelles doivent être ancrées correctement dans la roche. De même les travaux de drainage doivent-ils bien capter les eaux de ruissellement qui causeraient autrement de l'érosion.

Même si le promoteur René Drouin affirme respecter la norme des 30 mètres de la falaise, lui-même se construisant en cet endroit, la situation reste ambiguë et risque même de paralyser de futurs projets de construction sur la falaise longeant la Côte de Beauport faute de normes dans le schéma d'aménagement. Le ministre Claude Ryan avait refusé à la MRC toute dérogation mais n'a pas empêché pour autant le développement de M. Drouin. Une situation embarrassante pour la MRC et ses municipalités. Le ministère des Affaires municipales s'est refusé à tout commentaire jusqu'ici.



À quand un boulevard René-Lévesque ?

La station CJRP a rappelé hier à la ville de Québec que, plus de quatre ans après sa mort, aucune rue n'avait encore été baptisée en l'honneur de l'ex-premier ministre René Lévesque. Quelques coins de rues du boulevard Saint-Cyrille — l'artère la plus propice à être choisie par le comité exécutif — ont donc temporairement changé de nom pendant quelques heures. Aucune plainte de méfait public n'a été portée par la police de Québec puisqu'une entente avait été conclue sur les modalités de ce coup de marketing. L'attaché de presse du maire Jean-Paul L'Allier, Richard Lacasse, a fait savoir plus tard en journée que la ville arrêtera son choix « d'ici quelques semaines ».